

P23/E2,62

HOTEL-DE-VILLE,  
3651 Rue Notre-Dame.

VILLE DE ST. HENRI:

St. Henri, le 22 Nov. 1888

à F. Dagenais, Maire et  
à M<sup>me</sup>. les Conseillers Adolphe  
Biel, E. Faillé et  
Agathe Benoît - }  
St. Henri, Q. }

Messieurs,

Vous êtes respectueusement  
priés d'assister à une Session de Comité  
des Égouts du Conseil  
de la Ville de St. Henri qui aura lieu  
ce soir, le 22 courant,  
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas s'il vous plaît d'y  
assister.

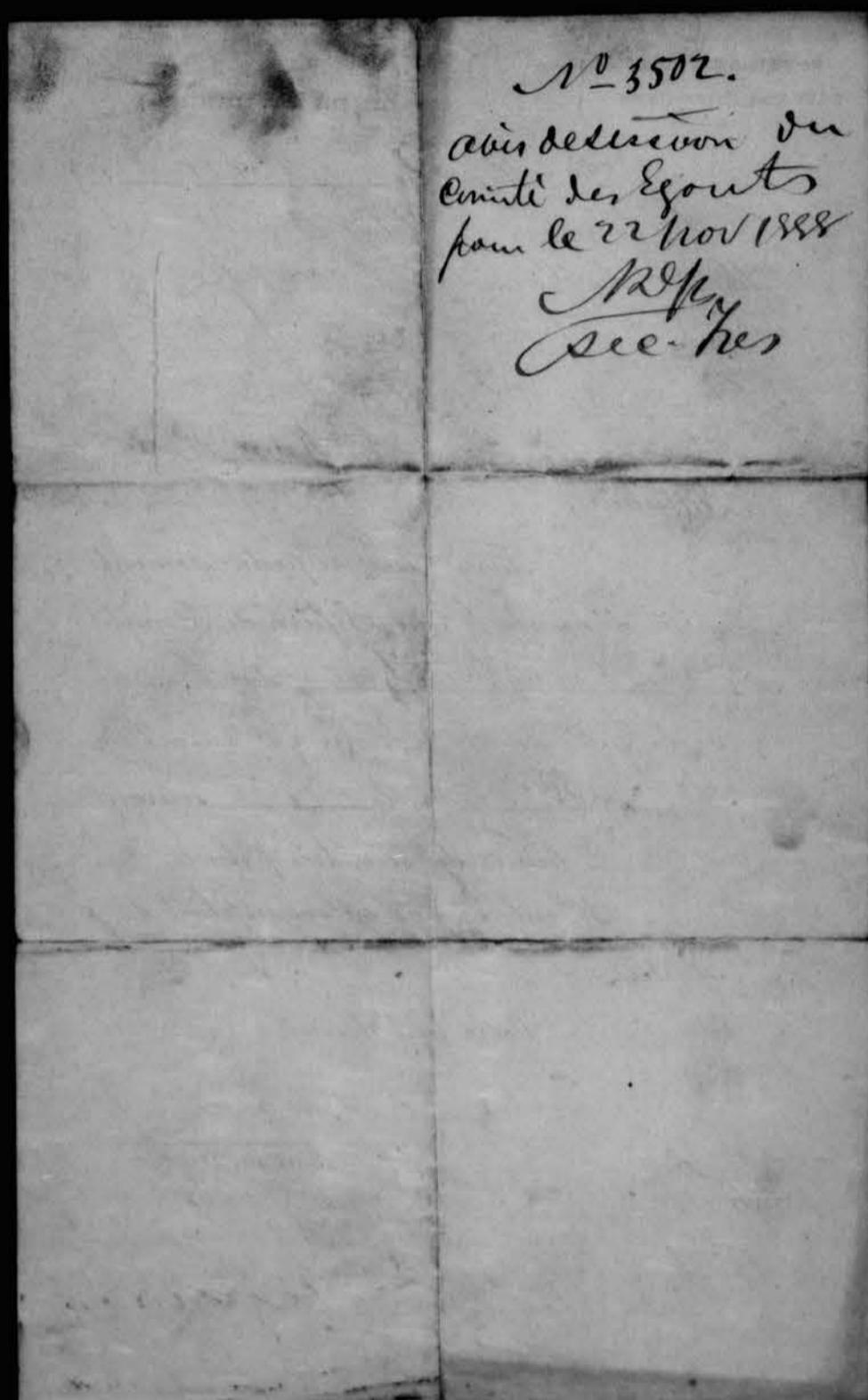
Votre tout dévoué,

A. L'Ecuyer Jr

Secrétaire-Trésorier.

Mr. Je certifie avoir signé sur un double  
exemplaire de ce document le 22 Novembre de  
l'an 1888 à 8 heures de  
l'après-midi au bureau de  
St. Henri le 22 Novembre 1888  
Alfred Légaré  
comptable

P23/E2,62



P23/E2,62

The Williams Manufacturing Co.

Andrew Allan, Pres.  
Hugh McTennan, Vice-Pres.  
C. W. Davis, Gen. Manager  
J. D. Crawford, Secy-Treas.

1733 Notre Dame St.

Montreal, Nov 22<sup>nd</sup> 1888

A. Deserre Esq.  
See Inc St Huric  
Dear Sir

Now that the work  
of constructing the Sewer on St  
James St is approaching our works  
we wish to know what provision  
you will make by which we shall  
be able to handle the large  
amount of Teaming that we  
daily do? You will readily  
see that some means must be  
adopted so that Teams can get  
from Notre Dame St to our yard  
otherwise we cannot ship our  
goods. Your kind attention will  
much oblige Yours truly

The Williams Mfg Co.  
C. W. Davis  
Gen. Manager

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3503  
C. W. William May  
le 22 Novr 1888  
au sujet de la construction  
de l'édifice sur la Rue  
St Jacques &  
W. H. Steeves

P23/E2,62

L. N. DEMERS  
AVOCAT

NO. 16 RUE ST. JACQUES

Montreal, Nov. 23 1888

A. Desève Jr.  
Secrétaire de la Cor-  
poration de St Henri

Prenez avis que  
Alphonse Moquin,  
bourgeois de la ville  
de St Henri instituera  
contre la Corporation de  
cette ville une action  
pour reconnaître tous dom-  
mages, pertes de temps,  
frais de médecins qu'elle  
aura à subir d'à payer  
comme conséquences  
d'une chute qu'elle

P23/E2,62

ERS

2

NO. 16 RUE ST. JACQUES

Montreal,  
188  
a fait le vingt d'ur  
Novembre courant entre  
six & sept heures du  
soir sur la rue St Am-  
boise de la susdite  
ville & causée par une  
échelle (water plug)  
sortant au dessus du  
 trottoir environ quatre  
pouces & laissée dans  
cette état par la négligence  
de la dite Corporation.

Votre etc

L. P. Demers  
Avocat

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3504.

Mr Lemire, avocat  
le 23 mars 1858

demandant à ce que M. le Maire  
institue une  
action contre la ville  
des Sables, pour  
une dette contractée  
elle à cause d'un  
siège d'eau projetant  
sur la surface d'un  
trottoir sur la Rue  
St. Ambroise

A. D. P.  
Lemire

P23/E2,62

Québec, le 24 novembre 1838.

Au Secrétaire Trésorier

de la ville de St-Henri, pris d'abstention.

Monsieur,

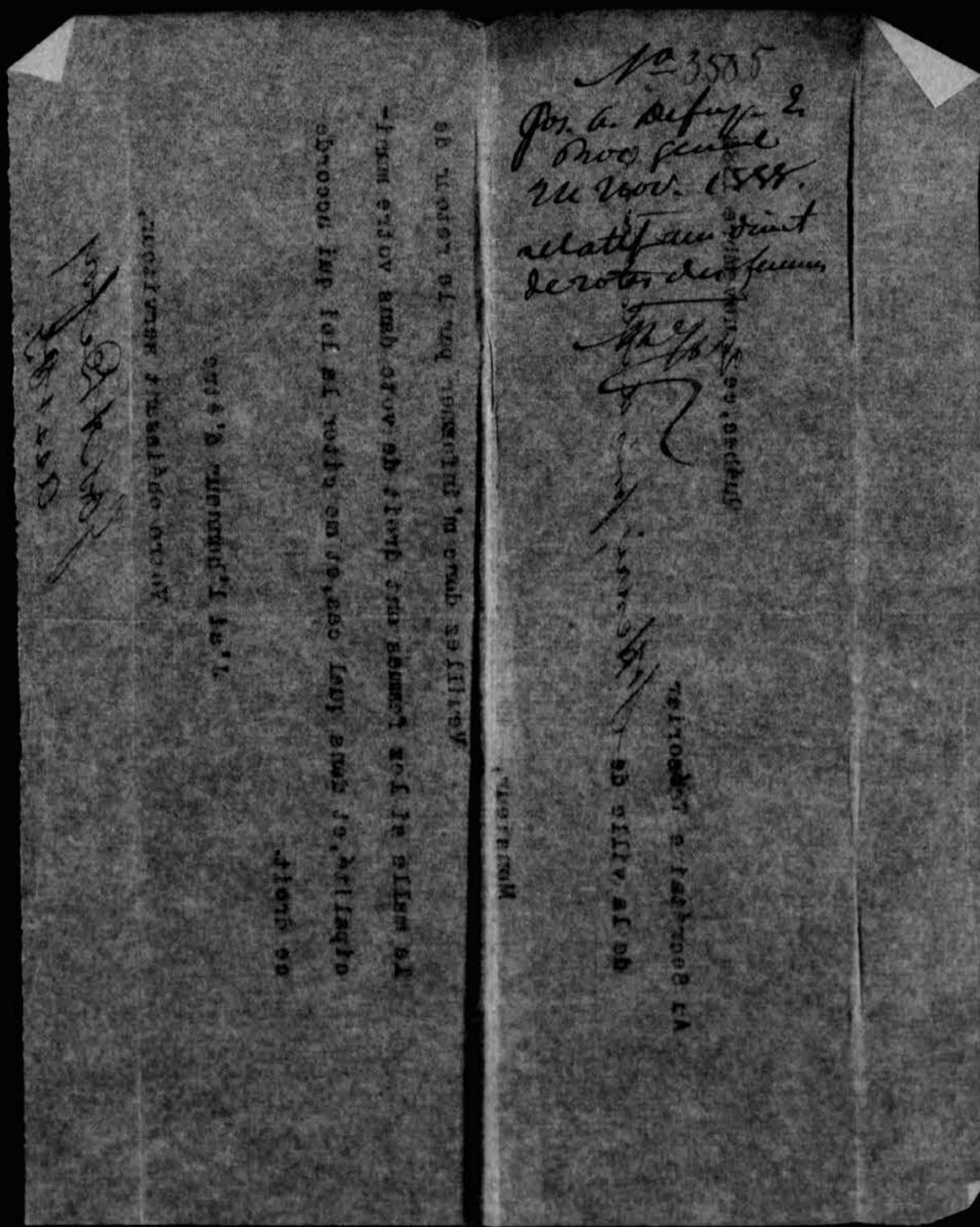
Veuillez donc m'informer par le retour de  
la malle si les femmes ont droit de vote dans votre munici-  
cipalité, et dans quel cas, et me citer la loi qui accorde  
ce droit.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

Jos A Defoy  
au 185

P23/E2,62



P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3506  
L'Hôpital Notre-Dame  
26 novembre 1858  
Pour l'allocation annuelle  
ordinaire de \$25 —  
  
M. D.  
sec. Gen.  
facture en Janv.  
Allocat \$25



26 novembre 1858.  
M. A. Désiré.  
Secrétaire Municipalité de Montréal.

Monsieur,  
Les autorités de l'Hôpital  
Notre-Dame désirent s'infor-  
mer quand elles pourront  
toucher le montant de la

P23/E2,62

charitable conscription annuelle de la Ville de St  
Henri; en faveur de l'Hôpital.  
Le Président de l'Institution,  
M. Séguin, se fera un devoir  
de recueillir cette offrande au  
temps que vous renverrez  
bien indiquer comme conversable.

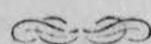
Bien respectueusement.  
avec remerciements anticipés,  
*John de.*

*Wm Blizard M.D.*  
Sanitarium, P.M.

P23/E2,62

Téléphone 146 a

Corporation de la Ville de Sainte-Geneviève.



HÔTEL DE VILLE,  
224 Rue Workman.

Ste-Geneviève, 28 Novembre 1888

A. Desrée Eco  
Sec. Trésorier  
Ville St Genev.

Monsieur

Aux termes du marché intervenu entre les Villes St Genev. et Ste Geneviève, clause 5. paragraphe 2, vous devrez nous payer \$6,500.00, arpent que les travaux soient commencés dans votre municipalité.

Comme les travaux sont commencés chez nous depuis quelques jours je vous serais obligé si vous me payez ce montant pour le 30 courant.

Avec considération  
Votre très dévoué

G. Ducharme  
Sec. Trés.

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3507.

La Ville des Capucins  
par M<sup>r</sup> Ducharme  
se le Tresorier  
le 28 Nov. 1858  
demandant le paiement  
de \$6500. en vertu  
du Contrat intervenue  
avec la ville 15 Juin  
le 5 Juillet 1858.  
devant M<sup>r</sup> N. Perreault

M<sup>r</sup>

Reçu  
se le 28 Nov.

P23/E2,62



WATER WORKS,

Engineer's Department,

Montreal, Nov-28<sup>th</sup> 1883

J. E. Verner Esq.  
Civil Engineer &c &c  
61 St James Street.

Dear Sir

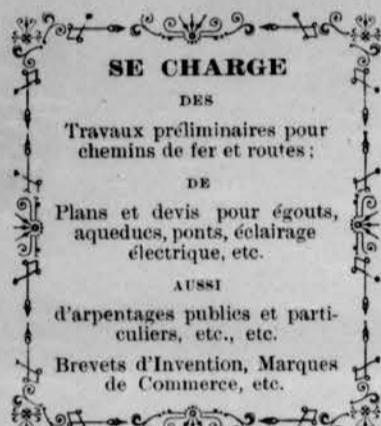
The City Attorney advises me, that in view of the pending question between the municipality of St. Henry (which you represent as Engineers) and the City, it is not desirable that I should be accompanied by you, when making the inspection of Ottertail Avenue, ordered by the Water Committee. You will therefore pardon my not notifying you (as you expressed a wish I should do) of the time of my proposed visit. I trust you shall receive copies of Mr. W. W. reports you required.

Yours very truly

B. D. McConnell

Assistant Sup't. M. W. W.

P23/E2,62



J. EMILE VANIER

(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)

Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

BUREAU: 61 RUE ST-JACQUES,

Téléphone No. 1800

Montreal, 28 Novembre 1888

A. Desrée Es.  
M. Tr.  
Ville de St-Henri;

Cher Monsieur,

Comme vous le savez Mr Mc Cormick du département de l'eau à Martinez a été chargé par le Comité hier, de revoir l'arsenal Alvarado et de faire rapport sur le véritable état des lieux à la puissance séisme. Je me suis entendu avec Mr. Tr. qui il m'assure de form où il fera cette visite physique. Je suis là aussi. Je crois qu'il faudra bien que Mr le Maire de St-Henri y revienne aussi que vous aussi. Je vous téléphonerai en conséquence à l'arsenal.

J'ai demandé aux Contracteurs ce matin de compléter l'évacuation de la petite tranchée que nous avons faite sur l'arsenal Alvarado, et il a été décidé que les travaux la seconde arrière jusqu'à nouvel ordre.

D'un autre côté en prévision d'une décision contraire à nos projets par le Comité de l'eau à Martinez j'étudie comment la question du déplacement de l'école collégiale de l'arsenal Alvarado sur une autre rue.

Je vous ferai part du résultat de ces recherches.

Ici l'honneur d'être tenu au courant  
Veuillez aux serviteurs

J. Emile Vanier

P.S. Au moment où je termine ma lettre je reçois un mot de Mr Mc Cormick que je suis transféré au- anders. Il s'explique par elle-même.

Mr le Maire Dufresne ainsi que mon maire, ne feront pas venir ici demain avant midi pour s'entretenir sur nos futures opérations, téléphonez moi à l'heure 5.30 p.m.

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3508  
M. Émile Verner, luy,  
des travaux d'égouts  
au  
sujet des travaux sur l'avenue  
attractive & difficultés avec  
la Cité de Montréal à  
ce sujet  
le 28 novembre 1888.  
Koffe  
sec.-rec.

P23/E2,62



**LA PIECE SUIVANTE  
EST UNE PHOTOCOPIE  
DE L'ORIGINAL DÉTRUIT**

## Ville de St. Henri.

A Ferd. Dagenais (Maire, et M. M. Louis  
Dore, François Daigneau, Emile Faillé,  
Noïsé Benoit, Ant. Ethier, Agée Benoit,  
Adolphe Riel et Alfred Normandin.

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,  
Alex. Desrivié, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de  
la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
ordinaire des Sessions du Conseil, Jeudi, le vingt-huitième  
jour du mois de Novembre, mil huit cent quatre-vingt-huit  
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
les sujets suivants, savoir : ..

1. Bref d'Injonction à l'instance  
de la Cité de Montréal vs Labille  
de St. Henri, au sujet des travaux  
d'égouts pratiqués sur l'avenue  
Atwater &c

2. Bob Sleighs pour le département de Feu

Donné à St Henri, sous mon serment, ce vingt-huitième  
jour de Novembre 1888.

A. Desrivié Jr.

Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec, Ville de St. Henri. { Je soussigné Alfred Légaré, caissier  
special domicilié dans la ville des St. Henri,  
caissier d'Hochelaga, certifie sous mon serment  
d'officier, que j'ai signifié l'avis spécial par  
écrit d'autre part le vingt-huitième jour du  
mois de Novembre courant entre ouze et  
midi heures de l'avant midi en parlant et  
en laissant le dit avis comme suit ; ~  
à M<sup>r</sup> ~~Joseph~~ Piot personnellement et  
autres membres du conseil, à une personne  
raisonnable de leurs domiciles respectifs  
en la dite ville des St. Henri —  
En foi de quoi, j'ai signé le présent  
rapport — terminé à St. Henri,  
le 28 Novembre 1888.  
( Je me réservai le droit de faire un retrait )  
Alfred Légaré  
caissier spécial

N<sup>o</sup> 3509.  
Avis de dessous signé  
du Conseil, le 28  
Novembre 1888  
P. Légaré  
Caissier

P23/E2,62

increased with the growth  
of the business.

I will try and see you  
on Monday, if possible

Yours truly.

Lawson, Hodgson

Montreal  
Dec 1<sup>st</sup>/88

A De Seve Esq  
Secy Treas St Hwy.

Dear Sir

Your favor of 30<sup>th</sup>  
received and contents noted -  
I would say in reply, that  
in the absence of my son  
who is now in England,  
looking over the different  
Rolling Mills and Iron Foundries  
it is difficult for me to say  
exactly how many men would  
be employed. I think I am  
safe in saying there would  
be from 00 to 200, to be

P23/E2,62



347 & 349 St. Paul St.

Montreal Nov 29<sup>th</sup> 1888

To His Worship the Mayor  
and to the Councillors of the Town of St. Henry.

Gentlemen -

As I am at present considering the advisability of establishing one of my sons in the iron business, in case your Council should feel disposed to grant an exemption from all taxes, exclusive of School taxes, for a term of twenty years, he might possibly purchase some land fronting on the Canal, west of the Grand Trunk Railway, in the limits of your town, and build a factory thereon, that would give employment to a large number of men.

An early answer on your part will oblige

Yours truly

Jonathan Hodgson

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3510.

J. Hodgson En  
le 29 nov. 188

Exemption de taxes  
de construction  
d'une usine pour  
le fer te

Reproduced 1988  
MSS  
See-See

Province de Québec, { Aux Habitants de la ville de St.  
Ville de St. Henri. } Keewi et à tous ceux qui il appartiendra

Avis public est par le present  
donné, Que la liste des "Grands et  
Petits Jurés" est complétée et Déposée  
au Bureau du soussigné -

2o. Que cette liste sera soumise à la  
considération du Conseil de la Ville  
de St. Keewi, à une session du dit  
Conseil, Mardi, le dix-huitième Jour  
du Mois de Décembre prochain, à  
Huit heures du soir, au lieu ordinaire  
des Séances (à l'Hotel-de-Ville.) ~  
3o. Que les personnes qui ont droit à  
l'exemption de servir comme Jurés  
en vertu de la loi, aient à s'assurer  
auprès du soussigné que leurs noms  
ont été rayés de la dite liste.

Donné à St. Keewi, sous mon Seing,  
le trentième Jour du Mois de Novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit -

Bureau du Conseil  
Hotel-de-Ville, N°  
3657 Rue Notre Dame. }

A. Le Seve P.  
Secrétaire-Tresorier

Province of Quebec. { To the Inhabitants of the Town of St. Keewi  
Town of St. Henri. } and to all whom it may concern.

Public notice is hereby given,  
that the list of "Grand and Petit  
Jurors" is now completed and  
deposited into the office of the undersigned:

2<sup>nd</sup>.



2<sup>nd</sup>. That such list shall be submitted to the consideration of the Municipal Council of the town of St. Henri, at a session of said Council, on Tuesday, the eighteenth day of the month of December next, at eight o'clock in the evening, at the ordinary place of meetings (in the town-Hall)  
3<sup>rd</sup>. That the persons who have a right to be exempt from serving as jurors in virtue of the law, must ascertain from the undersigned that their names have been struck from said list -

Given at St. Henri, under my hand, this thirtieth day of the month of November eighteen hundred and eighty-eight (1888).

Office of the Council } A. Desveaux  
Town-Hall N° 365 } Secetary-Treasurer  
Notre Dame Street }

Province de Québec Je soussigne Yules Blanchard, constable spécial  
Ville de St Henri & la Ville de St Henri, résident en ladite Ville de  
St Henri, certifie par les présentes et ferais rapport sous  
mon serment à l'officier que le trentième jour de novembre  
dernier j'ai officiellement déclaré toutes deux fois  
auquel quelqu'un avis public d'autre part dans les  
langues françoise & anglaise comme suit

Savoir



Savoir, l'heure où copie dûment certifiée dans les langues française & anglaise à la porte de l'Eglise catholique apostolique & romaine de la Ville de St-Henri, située & située coin des Rues St-Henri & St-Jacques en ladite Ville de St-Henri, et une autre vraie copie dûment certifiée dans les langues française & anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St-Henri, située & située in ladite Ville de St-Henri coin des Rues Notre Dame & St-Jacques, et toutes les places ordinaires des affiches; effectif de plus avoir lu icelui avis public d'entier parti dans les langues française & anglaise si haute & intelligible venir à la porte de la dite Eglise catholique apostolique & romaine de la dite Ville de St-Henri, à l'issue du Service divin du matin, les dimanches, le deuxième jour et le neuvième vendredi Dicembre courant étant les dimanches que si la le présent avis et qui suivraient immédiatement le pourvoi le présent avis public a été rendu public -

Expédié par moi je suis et donne le présent rapport pour servir & veloir ce qu'il deroit -

St-Henri le 10 Decembre 1888.

*Yves Beauchemin*

constable spécial

Emili \$2.00

P23/E2,62

N° 3511 -  
avis public intoné  
sur le  
confection de la liste des  
Grands & Petits Jeux  
<sup>d'après</sup>  
le Rôle d'évaluation  
de  
l'année 1888 -  
le 30 Novembre 1888  
A D.P.  
Sec. Fes.

Province de Québec } Aux habitants de la Ville de St. Henri et  
Ville de St. Henri } à tous ceux qu'il appartiendra.

Avis public est par le présent donné que les "Listes des Electeurs Municipaux" pour les quartiers St. Henri et St. Augustin, sont maintenant complétées et déposées au bureau du Conseil de la dite Ville de St. Henri, et y resteront ouvertes à l'examen des intéressés et de leurs représentants durant les "Quinze jours" suivant la date de cet avis.

Dans cet intervalle de quinze jours, quiconque croira devoir se plaindre des listes ou de quelqu'une d'elles, pour lui ou pour un autre, pourra le faire en donnant à cet effet, au Secrétaire-Trésorier, soussigné, un avis par écrit mentionnant l'objet de sa plainte.

Donné à St. Henri, sous mon sering,  
ce trentième jour du mois de Novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit.

Bureau du Conseil  
Hôtel de Ville N<sup>o</sup>  
3651 Rue Notre Dame

A. Leclerc M<sup>r</sup>  
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec } To the Inhabitants of the Town of St.  
Town of St. Henry } Henry and to all whom it may concern.

Public notice is hereby given that  
the "Lists of Municipal Electors" for the St.  
Henry and St. Augustin Wards, are now  
completed.



completed and lodged into the office of the undersigned Secretary-Treasurer of the Council of the said Town of St. Henry, and they shall remain open to the examination of all parties interested and their representatives during the fifteen days next after the date of this notice -

In such space of fifteen days, any person having any ground of complaint in respect of such lists, or anyone of them, personally or for another, may complain thereof, by giving to that end a written notice to the said Secretary-Treasurer specifying the grounds of his complaint -

Given at St. Henry, under my hand,  
this thirtieth day of November Eighteen  
hundred and eighty eight -

Office of the Council }  
Town Hall N° }  
3651 Notre Dame Street }

A. Desilez  
Secretary-Treasurer

Province de Québec Je soussigné Jules Beaudry, Comptable  
Ville de St. Henry } Spécial de la Ville de St. Henry, et résidant en  
la dite Ville de St. Henry, certifie par les présentes et  
fais rapport sous mon serment d'officier que le  
trentième jour de Novembre dernier j'ai affiché  
deux copies copieusement certifiées d'icihui vers  
publié d'autre part dans les langues française &  
anglaise comme suit Savoir: Une copie délivrée  
certifiée dans les langues française & anglaise à la  
porte de l'Eglise Catholique Apostolique Romaine  
de la Ville de St. Henry, située en la Ville de St.  
Henry



2 étant les places  
ordinaires }  
affiches - }  
J. B.

Henri coin des rues St-Viateur & St-Jacques & il a été  
autre voie copidument certifié dans les langues  
française & anglaise à la porte de l'Hotel de Ville  
de St-Henri, ville & située en ladite ville de St-Henri  
coin des Rues St-Jacques & Notre-Dame. Et je  
certifie de plus avoir lu icelui avis public d'autre  
part dans les langues française & anglaise à haute  
et intelligible voix à la porte de ledit Eglise  
catholique apostolique & Romaine de ladite ville  
de St-Henri, les dimanches le ~~dimanche~~ <sup>le</sup> premier  
décembre pour et le neuvième jour de Décembre  
courant à l'issue du service divin du matin, et  
étant les dimanches suivant immédiatement le  
jour où le présent avis a été rendu public.  
En foi de quoi j'ai donné le présent  
rapport pour secret volonté que de droit.

(Mon nom est bon & que ce mot ne peut pas me nuire)

St-Henri le 10 Decembre 1888.

Jules Blanchard

Constable Special

Emile ~~\$2.00~~

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3572,  
Avis public et retour  
sur le  
confection des listes  
des  
Electeurs Municipaux  
pour  
les quartiers St  
Henri & St Augustin  
le 30 novembre 1888  
R.P.  
sec. des

P23/E2,62

ERNEST D. WINTLE,  
REAL ESTATE, INSURANCE & INVESTMENT AGENT.  
VALUATOR AND ACCOUNTANT.

MONEY TO LOAN ON MORTGAGE

NORTH BRITISH CHAMBERS 11 HOSPITAL STREET.

Montreal, 29<sup>th</sup> Nov. 1888

To the Secretary  
Corporation of St Henry  
Dear Sir.

Will you kindly let me  
know per return of mail, the assessed  
value of Mr. P. Lyards' property on the  
corner of St Ambroise & Turgeon Streets.  
Known as the S.W. 1/4 of lot 2112 of the  
Parish of Montreal. Oblige.

Yours respectfully  
Ernest D. Wintle

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3573.

E D Witte  
Montreal 27 Nov 1888  
demandant l'évaluation  
de nos officiers y servant  
d'U.S.A.  
Reproduced 30 July 88  
E D Witte

Saint-Henri de Montréal le 4 Déc. 1888.  
À M<sup>r</sup> le maire et à M<sup>m</sup>. les Conseillers de la Ville  
de Saint-Henri.

M. Bépieu

Ayant déjà eu occasion de parler à votre honorable conseil au sujet de la borne-fontaine située au coin de ma propriété (Rue Paul-Delima) et qui me cause un ~~réel~~ dommage réel, et que votre conseil a négligé d'être, je sais que cela vous épergne au delà de cent cinquante dollars, si votre conseil est décidé d'attendre à l'été prochain pour transmettre la borne-fontaine je serais désireux que le conseil me fît remise de toute messe de l'armée canante, qui vous épargnerait beaucoup et qui moi me dédommagerais de cette nuisance.

Dans l'espérance que vous me rendrai justice -

Je demeure  
Messieurs  
M. B<sup>r</sup> Baurie  
Votre très humble Serviteur

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3514.  
M<sup>r</sup> Lamothe  
au sujet du transport  
de la borne fontaine  
pour de la perspective  
demande à être  
intervenu par le  
min. transport d'ville  
déposé au Comité des  
Finances le 5/12/88  
*M<sup>r</sup> Lamothe*  
secrétaire

P23/E2,62

SE CHARGE  
DES  
Travaux préliminaires pour  
chemins de fer et routes;  
DE  
Plans et devis pour égouts,  
aqueducs, ponts, éclairage  
électrique, etc.  
AUSSI  
d'arpentages publics et parti-  
culiers, etc., etc.  
Brevets d'Invention, Marques  
de Commerce, etc.

J. EMILE VANIER

(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)

Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

BUREAU: 61 RUE ST-JACQUES,

Téléphone No. 1800

Montreal, 5 Novembre 1888

à son Honneur le Maire  
et à M. W. les Conseillers  
de la Ville de St-Henri;

Messieurs,

On semble avoir définitivement arrêté la position des piliers  
à poser dans Ste-Caméjande. Ce matin Mr le Chef de Police de Ste-Camé-  
jande a indiqué à Mr Payette notre inspecteur quatre points où devrait être  
placé les piliers en question. J'ai signifié immédiatement ces endroits et ai ordon-  
né aux Contracteurs de procéder immédiatement à la pose de ces lances d'é-  
gouts. Les piliers ordinaires chez Amesse le fondeur seront mis en place  
demain Jeudi 9 après la promesse que ce sera fait. Ainsi toute  
la diligence y sera apportée.

Néanmoins un vote contact avec Ste-Caméjande je crois qu'il serait  
indispensable de faire confirmer immédiatement par le Conseil de  
Ste-Caméjande, d'une manière officielle afin d'éviter toute difficulté.  
Les ordres et indications à ce sujet se succèdent mais ne se recom-  
mencent pas, au jour ce sont des Conseillers de Ste-Caméjande qui veulent  
la chose d'une manière parant il et le lendemain c'est le Chef  
de police.

Je crois que les indications d'aujourd'hui sont définitives mais aussi  
une confirmation par écrit sera mieux pour nous.

En passant laissez moi Messieurs mes chers amis remarquer que je n'avais  
pas cru devoir indiquer de piliers sur la rue St-Jacques dans Ste-  
Caméjande, j'avais cette Municipalité tenue de ce faire, et ce n'est  
qui après t'avoir pris connaissance dernièrement de votre convention de  
l'an 1888 (copie à moi remise datée du 10 Novembre) avec cette Municipalité que  
j'ai compris vos obligations envers elle. J'ai l'honneur d'être Mr. C. G.  
J. C. Vanier

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3515.  
Demande Vaine  
le 5 Decembre 1888  
au sujet du Puisant  
à être posé à St<sup>e</sup>  
Camargue —  
A d<sup>r</sup> le 7<sup>me</sup> Janv

**P23/E2,62**



**CETTE PIECE**

**EST ABSENTE**

**DU DOSSIER**

Hôtel de Ville

S<sup>te</sup> Henri 18 Janv. 1888.

Messieurs les Conseillers

Considérant le danger éminent  
auquel, nous et nos familles, sommes continuellement exposés,  
et ou l'agrandissement et le progrès notable de cette localité;  
nous, sous-signés, propriétaires et occupants de maisons  
situées rue Gareau, serions très reconnaissants au conseil de  
cette municipalité, de vouloir bien nous favoriser d'un peu  
de lumière, chaque côté de la voie du Grand Tronc, et d'un  
trottoir entre ces deux chemins de fer. et deux à l'autre  
baut de la ——— Rue Gareau

John Kelly  
Alphonse Allard  
Andrew Thompson  
John Bourgabé Auger  
John Poirier  
John Drymon Dubois  
John Breckette  
John Maré Damer  
John Joseph Vilmain  
John Godin  
John Gauchier  
John Lafrenière  
John Lajos  
John Tremblay  
John Bourrelle  
John Damereau  
John Kurteau  
Xavier Dagonard  
Theophile Demers  
Gustave Parlin  
John Bédard

Pierre Davis  
Patiné Bonhomme  
John Joseph Hill  
John Valpear  
John Larivière  
John Guenveville

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3517.  
Requête de John Kelly facteur  
demandant des trottoirs  
sur la Rue Garneau  
des Réverbères pour  
éclairer la dite Rue

Recd. le 6 Decr 1888

M.P.  
Secr Secr

P23/E2,62

Aux Maires

Et à Messieurs les conseillers de  
la ville de St Henri

Ayant appris que vous  
avez besoin d'hommes pour la brigade de feu et le  
corps de police de St Henri. J'ai l'honneur de  
vous offrir humblement mes services aux conditions  
que vous jugerez à propos d'établir vous -  
même. Et j'espere pouvoir remplir telle ou telle  
charge qui me sera confiée de manière à  
satisfaire entièrement mes commettants.

Dans l'espoir que vous prendrez ma de-  
mande en considération,

je demeure.

Votre très-humble

Henri Cousineau  
49 rue William  
St. Carnegie

P23/E2,62

Au Maire

Et à Messieurs les conseillers de  
la ville de St Henri

Ayant appris que vous  
avez besoin d'homme pour la brigade de feu et le  
corps de police de St Henri. J'ai l'honneur de  
vous offrir humblement mes services aux condi-  
tions que vous jugerez à propos d'établir vous-  
même. Et j'espere pouvoir remplir telle ou telle  
charge qui me sera confiée de manière à  
satisfaire entièrement mes commettants.

Dans l'espoir que vous prendrez ma de-  
mande en considération,

je demeure.

Votre très-humble

Henri Cousineau  
49 rue William  
St. Carnegie

P23/E2,62

N° 3578.

application de M<sup>r</sup>  
Henri Cousineau  
pour la place de  
Pompier. (Ville St. Henri)

Reçue ce 13 Dec. 1888

M<sup>r</sup>  
See-Yves.

P23/E2,62

Réquête pour momurer Henri Cousineau  
pompier de la ville St-Henri et corps de police  
Octo Chicoine  
Ed Sapare  
Hector Fratton  
Jos. Dupon  
P Fabien, Sénecal

P23/E2,62



347 & 349 St. Paul St.

Montreal. 13<sup>th</sup> Dec 1888

Mr. A. Desveaux

Secy. Treas.

Town of St Henry

Dear Sir

I beg to thank the Mayor and Council of the Municipality of the Town of St Henry for their prompt action in granting Exemption of Municipal Taxes on a Rolling Mill or other Iron Industry for a term of twenty years to my son John C. Hodgson (as per resolution passed on 5<sup>th</sup> inst.) On his return from England about 1<sup>st</sup> January, I hope he may decide to locate his works within the limits of your town

Yours very truly

Jonathan Hodgson

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3579.

Jonathan Hodson Jr  
Montreal le 13 Dec. 1888

ses renoncements pour excepter  
de taxes l'usine établie dans  
l'île Molley noms  
Pré dans les limites de la  
ville de Montréal

W. H. Lark

P23/E2,62

HÔTEL-DE-VILLE,  
3651 Rue Notre-Dame. }  
VILLE DE ST. HENRI:

St Henri, le 13 Oct. 1888  
Ferd. Dagenais, Écuyer, Maire et  
à M. les Conseillers Fm. Daigeler,  
Luis Dore, assesseur Benoit, Ad. Ruel  
Ernest Faute, adj. Etienne, Repet  
Monnaudin & Monse Benoît  
St Henri, Q.

(Messieurs,

Vous êtes respectueusement  
priés d'assister à une Sécession de Comité  
Général - du Conseil  
de la Ville de St. Henri qui aura lieu  
Vendredi, le 14 courant,  
à huit heures du soir, très précises.

N'oubliez pas si il vous plaît d'y  
assister.

Votre tout dévoué,

A. Desève Jr.  
Secrétaire-Trésorier.

SUJET:-

Perception des Taxe, Frais et autres de  
cotisations par le Comité de Société. Accepta-  
tion de comptes fec. M. D.

P23/E2,62

Le soussigné Alfred Legaré, constable  
spécial de la Ville de St-Henri et résident  
en ladite Ville de St-Henri, certifie par  
les présentes et fait rapport sous mon  
sement d'office que le treizième jour  
de Décembre courant entre dix heures  
et onze heures de l'après-midi j'ai  
signifié au Maire et à M. M. les conseillers  
de la Ville de St-Henri mentionnés dans le  
pied et avis à chacun d'eux un double  
d'écrit d'ordre portant pourtant leur  
laissez le double de M. M. Octave  
Ethier & Alfred Normand et eux  
Maire en personne à leur domicile  
respectif en la Ville de St-Henri, et leur  
portant et laissant le double de M<sup>r</sup>  
H. Daigeler, Maire, et de M. M. les conseillers  
A. Benoit, M. Benoit, L. Doré, Étienne  
Haïti, A. Riell & M<sup>r</sup>. Daigeler à une  
personne raisonnable de chaque de  
leur famille à leur domicile respectif  
en ladite Ville de St-Henri.

Dorval St-Henri le 13 Dec 1888

Alfred Legaré  
Constable spécial

aff-300  
1888. Nov.  
11. 1888  
M. M. les conseillers  
de la Ville de St-Henri

PLS 54

P23/E2,62

Corporation de la Ville de St-Henri.

HOTEL-DE-VILLE.

NO. 3651 RUE NOTRE-DAME,

St-Henri de Montréal, le 14 Dec. 1888.

à Messrs. les Conseillers Jhs. Daigneau,  
Moïse Benoît et Aggée Benoît }  
St-Henri. Q~ }

Messieurs,  
Prenez avis que l'assemblée du  
Bureau de Reviseurs (nommés par résolution  
du 5 Dec. courant) dont vous êtes les membres,  
se tiendra au lieu ordinaire des séances,  
Samedi, le quinze courant à huit heures du  
soir, etc; aux fins de reviser et amender s'il  
ya lieu, les listes des électeurs Municipaux  
pour les quartiers St-Henri et St-Augustin.

Comme demain est le dernier jour  
pour reviser et homologuer ces listes,  
vous vous ferez. Je suis certain, ce  
devoir de ne pas manquer d'y assister.

Donne à St-Henri, les Jour, mois  
et au sus-mentionnés.

A. Hélie

Secrétaire-Tresorier

Province

P23/E2,62

Province de Québec, Je souigne Alfred Légaré Comptable Spécial  
Ville de St-Henri De la Ville de St-Henri et résidant en la dite  
Ville de St-Henri fais rappel à vous mon  
sement d'officier que le quartiermeille pourde  
Demeure courant entre trois heures et  
quatre heures de l'après-midi faire quitté  
aux Recouvrements mentionnés dans le présent  
avis à l'issue d'un undouble d'heure  
D'autre part en parlant et laissant le double  
de M<sup>r</sup> Morin Benoit à lui même personne  
à son domicile en la Ville de St-Henri et en  
tenant et laissant le double de M<sup>r</sup> Mr.  
Mrs. Daigle et Lagé à eux  
personnellement de chacun de leur  
domicile à leur domicile respectif en  
la dite Ville de St-Henri.

Donné à St-Henri le 16 Dec. 1888

Alfred Légaré  
Comptable Spécial

N<sup>o</sup> 3521.

Avis fait au  
marché du Nouveau  
Récouvrement de  
St-Henri le 16  
décembre 1888  
par le quartiermeille  
de la ville de St-Henri  
pour l'augmentation  
du 1<sup>er</sup> Janvier 1889

Le 16 dec 1888  
ALFRED  
LÉGARÉ  
Comptable

- 1 -

Liste des contribuables de la Ville St-Henri, arrérés pour cotisations municipales, pour une période d'au moins deux ans, le 18 Décembre 1888.

Nombre	\$	ct	Remarques
2 Bourelle, père, Onésime	2	19	2 ans travailleuse
2 Brunet Onésime	34	47	4 u
3 Butchers Ice Company (ou Représentants)	152	39	4 u Pépin
9 Chicoine Pierre	22	51	2 u
10 Charbonneau Joseph	17	59	2 u
10 do — do —	16	36	2 u
10 Deschamps, fils, Joseph H.	15	81	3 u
11 Decarie Dame Rachelle Mathieu	15	10	3 u
12 Demers, fils, Jean B. <sup>te</sup>	7	90	2 u } Remarque \$4.00
12 do — do —	8	42	2 u
15 Emaud Dame J. H. (Emile Landry, Représentant)	3	70	2 u
16 Fennell Mary veuve de John Brady	32	05	4 u a/c \$2.80
16 Fauteux, S <sup>r</sup> Emile	46	39	4 u Marans
16 do , S <sup>r</sup> , do —	41	06	4 u et 2 ans
17 Gauthier Sophie épouse de Etienne Denis, père	22	85	2 u
18 Guilmette J. C (ou Représentants)	32	75	2 u
18 do — ( do — — )	86	24	2 u
19 Howley James	62	42	4 u a/c \$25.75
21 Lenoir Alphonse	13	28	2 u
22 Lachapelle Devrin (J. A. St. Julian Représentant)	29	10	2 u
22 Laurin Pierre	2	32	2 u
22 Lafleur Charles	36	08	3 u a/c \$17.80
23 Lamoureux Alric	4	59	2 u
" do — — do	2	73	u u
" do — — do	15	80	u u
" do — — do	20	94	u u
" do — — do	2	71	u u
" do — — do	2	39	u u
" do — — do	5	65	u u
24 Lenoir Emilie veuve d'Aug. Wickering	9	60	u u
	@ Reporter		765 39

- 2 -

- 2 -

Liste des contribuables arrivés au 18 Décembre 1888. (Suite)

N° du Rôle	- Noms -	Reporté	\$	ct	Remarques
			765	39	
25	Malette Joseph		56	84	2 ans payé 13/1/88
25	Moseley (La Succession E. V.)		239	05	2 "
25	do - ( do - do - )		89	49	2 "
39	Normandin Alfred		15	51	2 "
40	Petotin Edward H.		25	26	2 "
41	Rapineau Ls. Adrien		11	52	2 "
41	Quinlivan Maria femme de J. B. Dockum		18	63	4 "
41	do - do - do -		54	55	4. } payé \$28.00.
44	Seybold, fils, John. F.		49	05	3 " payé \$12.60
47	Chibault Pierre		10	13	2 "
47	Uzerand Lafrenière Delle parie		28	04	2 "
	Total	\$ 1363 46			

Province de Québec  
Ville St-Henri.

Une session du Comité Général  
du Conseil de la ville de St-Henri  
éme à St-Henri, au lieu ordinaire  
des séances. Vendredi, le quatorzième  
jour du mois de Décembre  
mil huit cent quatrevingt huit, con-  
formément à la loi, à laquelle aucun  
sont présent. Donnons  
cela à l'ordre du jour.  
M. le maire, les Conseillers M. Daigleau,  
Eugène Faillé, Louis Voiré et ~~le~~  
~~départ de quorum était accusé~~  
~~l'apres. Le décret a été approuvé~~  
~~par le conseil~~ Adalphe Riel  
formant un quorum, sans la  
présence de Mr Lélie:

Il est ordonné et statué par  
résolution du Comité comme  
suit:

Si nécessaire, ces soumets qui étaient  
~~sont~~ mentionnant les noms  
des contribuables suivants pour  
taxes et cotisations municipales  
pour une période d'un moins  
deux ans.

Résolu que les propriétés des  
contribuables suivants pour une période  
de deux ans soient transmises  
au Conseil de Comité pour être vendues,  
en paiement des taxes et cotisations de  
cotisations dues en vertu des propriétés  
à

à la ville de St-Henri —  
Résolu que les dépenses  
suivantes soient approuvées & payées  
viz. Dr Shearer \$12. et \$18 pour  
deux réverbères - John McCaugall  
\$56.00. pour une bonne fontaine  
(rue Delinelle) John McMillan  
\$13.39 - pour 2 quarts d'huile.  
G. Fabien \$0.80 pour une chaise  
réparée - Robert Mitchell & Co \$1.85  
pour réparations à Coyau. J.A.  
Ferry \$39.50 pour Impressions  
Jules Beauchamp. Caissier &  
Spécial pour services professionnels  
\$24. du 2 aout 1888 au 30 nov. dernier.  
T. & A. Gougeon. \$10. éclairage, \$10.30  
télégraphe, rottois \$18.30. Hôtel de  
ville \$2.00 —  
Etat d'assurance est le suivant  
(quatorze mots tracés en bas.)

Si Dagonais  
Mari  
Bégin Jr

N° 3522.  
Rapport de Comité  
General le 11 Juillet  
1888  
Archives

Appelé ce 18 juil 1888 à l'as-  
semblée des propriétaires  
noté se présente par  
le conseil de caisse  
M. Bellot. M.

A Monsieur le Maire  
& à Messieurs les Conseillers de la Ville St-Henri.

Messieurs

La requête du Soussigné expose respectueusement à votre honorable Conseil :  
Que depuis vingt ans il a été un employé fidèle et consciencieux du Département du Feu et de la Police de la ville St-Henri.  
Que depuis les premiers jours de son engagement jusqu'à ce jour il a non seulement rempli les devoirs de sa charge mais qu'il a mis au service de la Corporation des connaissances spéciales telles que entretien et réparations du télégraphe d'alarme, surveillance des travaux publics et en qualité de menuisier entretien et réparation au matériel du Département dans certains cas.

Que pour toutes les raisons ci-dessus il lui paraît juste et raisonnable que son salaire actuel soit porté à dix dollars 50/100 par semaine et qu'en agissant ainsi votre honorable conseil ne fera que rendre justice. Et votre honnorable conseil ne croira pas que je suis dans l'erreur de faire une demande aussi grande.  
St-Henri 12 Dec 1888.

Philippe Blais

Messieurs

Nous soussignés contribuables et citoyens de la ville St-Henri ayant pris connaissance de

de la requête de Mr Philippe Blais  
nous faisons un devoir de la recommander  
à Votre Conseil pour adoption. Le requé-  
rant est à notre avis un homme dont  
le Département de la Police et du Feu  
de la Ville St-Henri pourrait diffi-  
cilement se dispenser de ses services.

Nauchot M.  
Jean Tauriol  
Jos. <sup>marque</sup> LeCavalier  
François <sup>marque</sup> Cyr  
Olivier Degrati  
Pierre Laranc  
Louis Ducharme  
P. Trichard  
Joseph Loiselle  
C.J. Aymar

---

O. Dion  
Wm Brodie  
G. Davis  
Isrël Pitsot  
Pacifique Desautelle Fils  
J. Pierrain  
S. Laverdiere  
A. Trudeau  
Benoni Beaudin  
Régis Hétte  
Joseph Hébert  
M. Desautel  
E. Fautreux

P23/E2,62

Damase Poirier  
Maglair Dupuis  
Ad. A. Brieux St.  
L.M. Siméon  
Joseph Lemaine  
Toussaint Bill  
M. Hervieux  
Tos Paedotz  
Ald Bellin  
Charles L'Brum Epe.  
Charles Savoie  
David Gravel  
Eustache Languevin  
Joseph Laguette  
N. Cormier

№ 3523  
Application de D. Blais  
pour une augmentation de  
solde de \$1.50 par semaine  
et d'une retraite de \$1.50 par  
semaine, renouvelable tous les  
années.

augmentation à  
commence 18 juillet 1855

M. Blais  
Sec. des

P23/E2,62

Saint Henri 18 Dec. 1888

A Monsieur le Maire et à messieurs  
les conseillers de la ville St Henri,

messieurs,

La Société St Joseph de  
cette ville désirant régulariser  
sa position à votre égard et  
mettre votre conseil dans une con-  
dition meilleure que celle dans  
laquelle l'a placé votre gen-  
rosité envers elle, a l'honneur

de vous soumettre le projet de  
marché qui suit: -

Cette société serait disposée  
de louer l'usage de la grande  
salle de l'Hôtel de Ville pour  
s'en assurer la jouissance exclu-  
sive tous les lundis soir, pour y  
tenir ses assemblées, et pendant  
cinq autres jours par année,  
soit pour assemblées extraordi-  
naires, concerts ou autre objets  
dans l'intérêt de la société, et  
pour y loger <sup>continuellement</sup> tout le mobilier  
dont elle a besoin, tel que  
coffre-fort, bureau, table et siège,  
la dite salle devant être chauffée  
et éclairée par la ville.

La société serait heureuse  
s'il plait à votre conseil de  
lui consentir le bail proposé  
pour une période de cinq  
ans, mais elle désire se rés-.

rvrer le droit d'y mettre fin  
à l'expiration de chaque année.

Notre institution ayant été  
crée dans un but d'utilité géné-  
rale et pour améliorer le sort  
des classes laborieuses, nous avons  
raison de croire qu'en cette oc-  
casion, comme par le passé,  
nous pouvons compter sur  
le concours de votre obligeance et  
que vous voudrez bien accepter le  
modique loyer d'une couple de  
piastres par mois, somme bien  
minime, il est vrai, mais qui  
sera suffisante, nous l'esp-  
rons, pour couvrir toute dépense  
que la société pourrait accom-  
plir à votre conseil.

Esperant que votre con-  
seil voudra bien prendre  
les présentes propositions

P23/E2,62

en sa considération immédiate,  
J'ai l'honneur d'être,  
messieurs,  
votre obéissant serviteur  
A. D Lapineau  
Secrétaire

Le 15 juillet 1855  
Montréal  
Au nom de la  
Chambre des députés  
de la province de Québec  
auquel il a été recommandé  
d'adopter le projet de loi  
intitulé :  
L'acte sur les  
élections et  
l'élection des députés  
à l'Assemblée  
legislative.

P23/E2,62

St Henri de Montréal 18 Dec 1888  
@ Monsieur le Maire &  
Messrs. Les Conseillers  
Messieurs

Ayant été informé de bonne  
source que vous étiez pour engager un nouvel em -  
ployé pour la force de Police ainsi que votre départe-  
ment de feu, j'ai l'honneur de faire application com-  
mestel, Je suis connu de vous tous. Mes priez ce qui  
m'a fait croire qu'il était inutile d'apporter en sus.  
port des présentes une requête signé par les contribuables  
cependant si vous l'étérez je pourrai sans un très  
court délai produire devant votre honorable conseil  
tous les certificats dont vous pourriez avoir besoin.  
Esperant que vous prendrez  
des presents en considération je demeure très  
humble serviteur

Edouard Crochetière  
112 Rue St Philippe

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3525.  
Application de  
Edouard Rocheleau  
pour la place de  
cauntable Perrault  
18 Dec. 1858

à Son Excellence le Maire  
et à Messieurs les Conseillers  
de la ville de St. Henri.

Messieurs,

Après plusieurs mois de travail, je suis parvenu, non sans difficulté à préparer l'état ci-joint concernant le règlement final de la question des Immeubles de la ci-devant Ville de St. Henri depuis 1876 au 15 novembre dernier (soit une période d'environ 12 années).

Ceux qui vous le verront par le dit état, la liquidation de cette question a laissé un déficit considérable et la balance a été soldée par les Municipalités intérieures est de \$ 13455.61 laquelle somme étant répartie d'après l'évaluation respective des Municipalités de St. Henri, St. Léonard et de la Côte St. Antoine, d'après le rôle d'évaluation en force lors du dénombrement de la ville de St. Henri suivant l'entrant du dit rôle auquel au dit état donne la proportion suivante de chacune des Municipalités intérieures

énumérées

Ce que suit, savoir -

a Solde  $\$13455.61$

S<sup>t</sup> Pierre, évaluation  $\$1444931.40$  sait - ci  $\$7132.40$

S<sup>t</sup> Paul - do.  $\$1152912.00$  u u  $\$4704.40$

S<sup>t</sup> Antoine - do.  $\$396.694.00$  u ci  $\$1618.81$

Grand Total -  $\$3297540.40$  gal à  $\$13455.61$

Esperant que vous trouverez le  
tout juste et équitable.

Je me sauve,

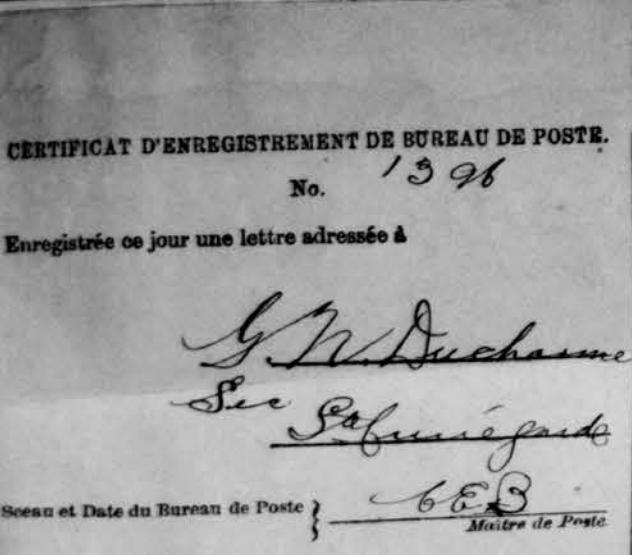
vote tout devoiri

A. Lestue Jr

Sec-Yer

Bureau du Cercle  
S<sup>t</sup> Paul de Montréal  
Le b Dec. 1888

Etat  
de S.  
alors  
étant  
la C



La ville de  
St. Henri  
Tolles du Rôle  
d'évaluation



				ville de	Valeur réelle	bôte St. Antoine	Valeur réelle des	Remarques
				1 - St. Henri	des Biens - Fonds	ci-devant Notre	Biens - Fonds	
				2 - Tolles du Rôle	Imposables	Notre Dame de	Imposables	
				d'évaluation		Grâce -		
					\$.	q.	\$.	q.
1	51,050	Repairs.	1003210	" partie de 26.	40,400	" partie de 72 -	125,460	
2	54,655	.	35	40,598	27	38,050	73.	118,854
3	40,900	.	36	13,300	28	176,800	partie de 75.	116,730
4	45,550	.	37	18,300	29	44,800	" " 74.	35,650
5	64,600	.	38	12,550	30	41,545		
6	46,400	.	39	15,600	31	29,150		
7	50,300	"	40	12,800	" partie de 32	5,000		
8	19,250	"	40A	12,550	" " 48	80,600		
9	19,610	"	41	19,300	49	83,250		
10	22,360	"	42	11,700	50	20,650		
11	10,400	"	43	12,450	51	22,500		
12	12,490	"	44	16,350	52	18,300	Total. \$ 396,694	"
13	62,250	"	45	12,250	53	18,400		
14	156,000	"	46	15,750	54	18,490	Recapitulation	Valeur réelle
15	18,700	"	47	53,050	55	22,950	de la ci-devant	des Biens =
16	20,950	" partie de 48	48	27,600	56	19,000	Ville de Saint-	Fonds
17	14,275	" "	49	83,985	57	26,400	Henri - viz:	Imposables
18	16,725	" "	50	84,804	58	20,150		\$.
19	17,600	" "	51	9,100	59	18,640	la bôte St. Antoine	396,694
20	17,900	"	52	133,010	60	21,200	St. Henri	1,152,912
21	14,550	" partie de 57	53	79,641	61	35,600	Ville St. Henri	1,444,931 40
22	22,680	"			62	20,600		
23	51,800	"			63	42,120		
24	54,930	"			64	14,600		
25	50,850	"			65	33,720		
26	4,000	"			66	34,650		
32	35,129	"			67	48,184		
33	33,006	"			68	20,000		
34	21,000	"			69	46,800		
	à Reporter \$ 1063,210	"		Total \$ 1,444,931 40	70	Total \$ 152,912	Grand Total \$ 3,294,540 40	

Le tout respectueusement soumis au Conseil Municipal de la  
Ville de St. Henri -

Bureau du dit Conseil }  
Hôtel de Ville - 13657 Rue  
Notre Dame - }



A. Le Seve J.P.  
Secrétaire - Trésorier

P23/E2,62

P23/E2,62

*Stat  
de S.  
alors  
étant  
la C*

**CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DE BUREAU DE POSTE.**  
No. 1397  
Enregistrée ce jour une lettre adressée à  
*A. Hamion  
Secrétaire au Bureau de Poste  
Montreal*

**Scellé et Date du Bureau de Poste** [Seal] *608* **Maitre de Poste**

*Labille de St-Henri*  
*Folios du Rôle d'évaluation*

N°	Village de St-Henri	Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables	Folios du Rôle d'évaluation	Côte St-Antoine		Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables	<i>Remarques</i>
				\$.	cts.		
1	51,050	Repats.	1063210	"	partie de 26.	40,400	" partie de 72 -
2	54,655		35	40,598	27	38,050	73.
3	40,900		36	13,300	28	176,800	partie de 45.
4	45,550		37	18,300	29	44,800	" " 77.
5	67,600		38	12,550	30	71,545	"
6	46,400		39	15,600	31	29,450	"
7	50,300		40	12,800	partie de 32	5,000	"
8	14,250		40.1	12,550	" " 48	80,600	"
9	19,610		41	19,300	49	83,250	"
10	22,360		42	11,400	50	20,650	"
11	10,400		43	12,450	51	22,500	"
12	12,490		44	16,350	52	18,300	Total. \$ 396,694 "
13	62,250		45	12,250	53	18,400	"
14	156,000		46	15,750	54	18,490	Recapitulation Valeur réelle
15	18,400		47	53,050	55	22,950	de la ci-devant des Biens=
16	20,950	partie de 48		27,600	56	19,000	Ville de Saint=
17	14,275	" " 41		83,985	57	26,400	Henri - viz. "
18	16,725	" " 42		84,804	58	20,150	" " cl.
19	17,600	" " 45		9,100	59	18,640	La Côte St-Antoine 396,694 "
20	17,900		76	133,010	60	21,200	St-Henri 1,152,912 "
21	17,550	partie de 77.		79,674 40	61	35,600	Ville St-Henri 1,744,931 40
22	22,680				62	20,600	"
23	51,800				63	42,120	"
24	57,930				64	14,600	"
25	50,850				65	33,420	"
26	4,000				66	34,650	"
32	35,129				67	48,184	"
33	33,006				68	20,000	"
34	21,000				69	76,800	"
à Reporter	1063,210			Total \$ 1,444,931 40	Total \$ 452,912	Grand Total \$ 3,294,540 40	

Le tout respectueusement soumis au Conseil Municipal de la Ville de St-Henri -

Bureau du dit Conseil } Houri à St-Henri de Montréal, le 10 Novembre 1888.  
Hôtel de Ville. N° 3651 Rue }  
Notre Dame - } A. Klesse Jr  
Secrétaire = Trésorier

*LA CORPORATION DE LA VILLE DE MONTREAL  
NOV 10 1888*

Stat. montrant la valeur réelle des Biens-Fonds imposables de la Ville de St-Henri, lors de son démembrement en 1876, d'après le Rôle d'évaluation alors en force pour la date. (homologué le 8 Nov. 1875) ville, le territoire de la ville étant à cette époque composé des Municipalités de Village de St<sup>e</sup> Bonnechere et la Côte St-Antoine (pour une partie) ci-devant Ville de Graces et la Ville de St-Henri. viz: ~

La ville de St-Henri Folios du Rôle d'évaluation	Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables	La ville de St-Henri, ente Folios du Rôle d'évaluation	Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables (ente) ~	Village de St <sup>e</sup> Bonnechere Folios du Rôle d'évaluation	Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables	Côte St-Antoine ci-devant Ville de Graces - Folios du Rôle d'évaluation	Valeur réelle des Biens-Fonds Imposables	\$.	q.	Remarques
\$.	q.			\$.	q.			\$.	q.	
1	51,050	Repêts.	1063210	" partie de 26.	40,400	" partie de 72 -	125,460	"		
2	57,655		35	40,598	27	38,050	73.	118,854	"	
3	40,900		36	13,300	28	176,800	" partie de 45.	116,430	"	
4	45,550		37	18,300	29	44,800	" " 77.	35,650	"	
5	67,600		38	12,550	30	71,545	"			
6	46,400		39	15,600	31	29,450	"			
7	50,300		40	12,800	partie de 32	5,000	"			
8	17,250		40A	12,550	" " 48	80,600	"			
9	19,610		41	19,300	49	83,250	"			
10	22,360		42	11,700	50	20,650	"			
11	10,400		43	12,450	51	22,500	"			
12	12,490		44	16,350	52	18,300	Total. \$ 396,694	"		
13	62,250		45	12,250	53	18,400				
14	156,000		46	15,750	54	18,490	Recapitulation	Valeur réelle		
15	18,400		47	53,050	55	22,950	de la ci-devant	des Biens=		
16	20,950	partie de 48		24,600	56	19,000	Ville de Saint-	Fonds		
17	14,275	" " 41		83,985	57	26,400	St-Henri - viz:	Imposables		
18	16,725	" " 42		84,804	58	20,150		\$.	cl.	
19	17,600	" " 45		9,100	59	18,640	La Côte St-Antoine.	396,694	"	
20	17,900	46		133,010	60	21,200	St <sup>e</sup> Bonnechere	1,152,912	"	
21	17,550	partie de 47.		79,644	61	35,600	Ville St. St-Henri	1,444,931	40	
22	22,680				62	20,600				
23	51,800				63	42,120				
24	57,930				64	14,600				
25	50,850				65	33,720				
26	4,000				66	34,650				
32	35,129				67	48,184				
33	33,006				68	20,000				
34	21,000				69	76,800				
à Reporter	1063,210			Total \$ 1,444,931	40	Total \$ 152,912	Grand Total \$ 3,294,540	40		

Le tout respectueusement soumis au Conseil Municipal de la Ville de St-Henri -

Bureau du dit Conseil } Donné à St-Henri de Montréal, le 10 Novembre 1888.  
N° 3651 Rue }  
Notre Ville - Mme A. Klesseur P<sup>r</sup>se  
Notre Maire - }  
Secrétaire = Trésorier



P23/E2,62

1.Amyee.  
Date.

		\$.	Q.	\$.	Q.
	<u>Stat de la Dette de la ci-devant Ville</u>				
	de St. Henri, pour ce qui regarde la question des <u>Immeubles</u> seulement de la dite ci-devant ville de St. Henri, au 15 Novembre 1888; viz:				
1875					
Septembre 15	Acquisition des lots Nos. officiels du Cadastre, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271 et 1272 et 954 de la <u>The Colonial Building and Investment Association</u> (J. Rawville, N. P.) pour ....	\$6367.00			
Octobre 9	Acquisition du lot No. officiel 956 de la même Compagnie (J. Rawville N. P. 405.00) sur lequel montant il a été transporté par la dite Col. B. V. Inv't. Ass'tn, aux Hômes de l'Hôtel Dieu, le 15 Dec. 1875. ci.... Soit une balance due à la Col. B. V. Inv't. Ass'tn de	6772 "		5668 "	
				1104 "	
		Egal à \$ 6772 "      6772 "			
A.	De sorte qu'il est du aux Hômes de l'Hôtel Dieu, pour Capital comme sudit le 15 Dec. 1875. ci et à la Col. Buildg. & Inv't. Ass'tn de ....., ci	5668.00			
B.		1104.00			
		Egal à Capital de \$ 6772.00			
C.	<u>Intêts payés sur Capital de \$5668 avec dites Hômes de l'Hôtel Dieu, viz:</u>	\$.	Q.	\$.	Q.
du 27 juillet 78 au 1 <sup>er</sup> Mai 1879	Par apc, divers sur ditto, au 1 Mai 1878 - ci.	404	40		
	Pour intêt de la ville St. Henri à ce jour, 15 nov. 1888	242	64	647	04
sep. 23/1879.	Par apc sur capital au 1 Mai 1879. ci.....	206	"		
	Pour 9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ans d'intêt du à la ville de St. Henri, à ce jour	112	27	318	27
Dec. 22/1883	Par Règlement du Capital suudit de \$5668.00 et des intêts accus sur cette somme depuis le 1 <sup>er</sup> Mai 1878 au 1 <sup>er</sup> Mai 1883, suivant acte passé devant Mme J. Durand, N. P. et portant 7% p. annuit. savoir - pour intêts des \$1982.59, plus capital de \$5668.00, soit une obligation totale de \$7650.59. ci .....			1982	59
Mai 4/1884	Payé 1 an d'intêt sur \$7650.59 au 1 Mai 1884. .... ci	544	88		
	Par 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ans d'intêt du à Ville St. Henri, à ce jour, ci	146	90	691	78
Mai 5/1885	Payé 1 an d'intêt sur Capital de \$7650.59 au 1 Mai 1885, ci	544	88		
	Par 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ans d'intêt du à la ville St. Henri, à ce jour, ci	114	27	659	15
Mai 5/1886	Payé 1 an d'intêt sur \$7650.59 au 1 Mai 1886, ci.....	544	88		
	Par 2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ans d'intêt du à la ville St. Henri, sur do. à ce jour	81	62	626	50
	à Reporter. \$ .. .. 4925 33				

2

<u>Annee.</u>	<u>Etat de la dette de la Cidérant Ville de St. Henri, du Re</u>	<u>Capital des Immeubles &amp;c (suite -)</u>	<u>\$.</u>	<u>C.</u>	<u>\$.</u>	<u>C.</u>
<u>S</u>						
Mai 3/1884.	Intérêts payés aux Dames de l'Hotel Vieux sur Capital de \$ 7650.59 (suite) — Reports,	" "	4925 33			
	Paié au 1 <sup>er</sup> au capital de \$ 7650.59 au 1 Mai 1884.	544 88				
	Par 1 <sup>er</sup> au d'intérêt du à Ville St. Henri, à ce jour, ci	18 97			593 85	
Mai 12/1888	Paié au 1 <sup>er</sup> au capital de \$ 7650.59 au 1 Mai 1888, ci	544 88				
	Pour 6 mois d'intérêt à ce jour, ci .....	16 34			561 22	
Nov. 15/1888.	Pour 6 <sup>1/2</sup> mois d'intérêt du aux Dames de l'Hotel- Vieux sur capital suudit, ci .....	248 63				
	Soit un total de, ci .....	\$ 6329 03				
<u>D-</u>						
Dec 21/1884.	Intérêts et Rentes- Foncières payées à la dite Col. Building & Land Assoc't à la successeur Edward Mackay, pour les dits lots 956.957 et 1263 @ 12% intér. riz	\$.	9		\$.	9
	Paié intérêts & rentes foncières à ce jour. — ci	186 28				
	Pour 10 ans & 10 mois d'intérêts dus à Ville St. Henri, sur do. à ce jour	121 10			304 38	
Mars 4/1889	Paié ce jour 3 ans d'intérêts sur \$ 1104.00. — \$ 231.84					
	" " 3 années de rentes foncières sur capital de rente constitué de \$ 908.31 sur les dits lots @ 6% — ci 163.50.	395 34				
	Pour 9 <sup>2</sup> / <sub>3</sub> ans d'intérêts dus à la ville St. Henri, sur do. à ce jour	229 30			624 64	
Nov. 21/1882	Paié 4 ans d'intérêts rentes foncières au 29 Sep. 82 — ci \$ 218.00					
	" 3 ans — " sur capital de \$ 1104. au 1 Mai 82, ci 231.84	449 84				
	Pour 6 ans d'intérêts à Ville St. Henri sur ditto, à ce jour	160 16			610 "	
Août 12/1884	Paié 2 années de rentes foncières ci — \$ 109.00					
	" 1 an d'intérêt sur capital — 77.28. ci	186 28				
	Pour 1 <sup>1/2</sup> ans d'intérêt du à la ville St. Henri, à ce jour	50 40			236 68	
Juillet 2/1884	Paié ce jour suivant acte passé devant le greveur Marler N. P. pour capital, rentes foncières &c riz : —					
	A capital — \$ 1104.00					
	Pour intérêts et rentes foncières, ci .....	475.40				
	Pour non érection d'édifices publiques sur lesdits lots suivant que prescrit par les contrats, ci — 500.00					
	soit un total payé ce jour de \$ 2079.40					
	sur lequel il faut déduire capital mentionné plus haut, soit un montant d'intérêts, dommages, rentes de 975 40					
	Plus l'an et 4 mois d'intérêt du à Ville St. Henri, sur \$ 2079.40 à ce jour	166 30			1141 70	
	à 19 mois de rentes-foncières du sur les lots 956.957 à ce jour	38 "				
Mai 1/1888	Total payé (moins le capital) à la dite C.B & E. Mackay, etc., de \$ 2958.40					
<u>E-</u>						
Sept 9/1883	Paié et due à Divers — viz : —					
	à J.A. Cladore, avocat, services professionnels \$ 3.60					
Mai 5/1886	" " " " 189.00 — ci	192 60				
	Pour 2 <sup>1/2</sup> ans d'intérêt à ce jour, sur do. à la ville St. Henri	28 85			221 45	
	à Reporter, ci	" "			221 45	

Année. Date -	Etat de la dette de la ci-dévant Ville des St-Henri. Question des immeubles (suite) —	In Re	
		\$.	cts
	-3-		
Aout 13/1880	Paiés et dus à divers (suite) Reports.	"	221 45
	Paié pour Taxes scolaires, ci .... \$40.21.		
	Pour 8 1/4 ans d'intérêt sur do. à Ville St-Henri 19.80. ci	60 01	
Mai 23/1881	Paié pour Taxes Municipales & scolaires, aménages &c. \$69.17		
	Pour intérêt sur do. à ce jour — 0 " 83	70 00	130 01
Dec 21/1883.	Paié à Pagniolo & Lacombe, avocats, frais — ci ....	57 20	
	Pour intérêt du à la ville St-Henri, sur do —	18 80	76 00
Nov. 12/1884	Paié à Laflamme & Cie, avocats, ci .... \$69.00		
	Pour 1 an d'intérêt du à Ville St-Henri, 4.14. ci	43 14	
Mai 4/1887	Paié à J. Labadore, avocat — 30.00		
	Pour intérêt à ce jour, du à Ville St-Henri 2.40. ci	32 40	105 54
Dec 2/1887	Paié à A.C. Bissonnette, M.P. Services professionnels, ci ...	82 65	
	Pour 11 mois d'intérêt à la ville St-Henri — ci ....	4 60	84 25
Aout 13/1887	Paié pour Taxes & taxes, ci ....	43 96	
	Pour 1 1/4 an d'intérêt à la ville St-Henri, ci	3 24	44 20
Oct. 30/1886	Paié à Papineau & Cie, M.P. Services professionnels, ci	85 35	
	Pour 2 ans d'intérêt sur do. à la ville St-Henri	10 25	95 60
Mars 8/1888	Paié Auger & Lafontaine avocats <u>Sur le Meilleur Jugement</u> \$364.22		
	u Laflamme & al u u u défense. 88.75 455 97		
	Pour 8 mois d'intérêt à la ville St-Henri, sur do —	18 23	444 20
Mai 5/1888	Paié Le Monde, avocates — \$18.75.		
u 20/ u	u Gazette Printing Co. — u — 14.00.		
Juin 18/ u	u La Patrie — u — 14.50.		
Aout 29/ u	u The Star — u — 11.20		
Juin 15/ u	u A.C. Bissonnette M.P. Services professionnels 16.90		
Oct. 1/ 1 u	u Laflamme & al. avocats, do — 11.50		
Juin 6/ u	Pour autant du à J. Hamel, Jg. avocat — do — 9.00	98 85	
	u intérêt moyenne du à Ville St-Henri — ci	2 35	101 20
Nov. 15/1888	u autant du à la Succession de ( Sur le Meilleur \$22.96.	22 96	
	W.C. Shaw, Coécurteur u u Levoine — 213 44 236 43		
	sont au total de .. .. .. \$ 1541 88		

1887	- Avoir -	\$.	cts
Aout 13	Pour autant que de ses Levoine en Capital, intérêts & In Re suite des lots 1263 @ 1272 - acte passé devant A.C. Bissonnette M.P. Pour intérêts usus, amortissement du contrat susdit, u rentes forcieries — do — " " emprunt du à W.Shaw — do —	1499 20 (capital - 524 75. (tutub)) 133 41 - 144 98 \$2502 34	
Nov 15/1888	Pour intérêt (1 an + 3 mois d'intérêt du par la ville de St-Henri, sur ditto, à ce jour, ci à Reporter \$ .. \$ 2690.10	184 76	

Année.	Date	4. Etat de la dette de la ci-devant Ville de St-Henri, Jette Question des Immeubles (suite) —			
		\$.	Q.	\$.	Q.
1888		<u>Avoir (suite)</u>	<u>Reposts,</u>	"	2690 10
May 16		Pour autant reçu de J. Laperrière & veuve Lamais, acquéreurs des lots nos. officiels 956 et 957 (Abel Bissonnette N. P.) ap — ci 300 00			
Nov 15		Pour intérêt du pas labille St-Henri sur do. 9 "			
		A Balance due, sur le prix de vente desdits lots 929 60 1238 60			
		Par dépôt entre les mains de W. E. Shaw (succé)			
		Jette vente desdits lots à l'eau en 1882, manante 250 00			
		Total de l'Avoir \$ 4148 40			
		Doit. Avoir			
1888		<u>Récapitulation Générale, viz:</u>		\$.	Q.
Nov 15		Par capital due aux Dames de l'Hotel View, sous l'item, A. 5668 "			
		" " Payé à la succép. Ed. McKay, " B. 1104 "			
		Par intérêts, ventes, forces, divers, payés, à do — " C. 2958 40			
		Par divers payés pour intérêts & détails, " D. 6329 03			
		- do - pour frais, avances &c. " E. 15 1/4 88			
		Par avoir détaillé, ci . . . . . " F. 4148 40			
		A Balance due par les municipalités de Labille St-Henri, St-Céline et la Côte St- Antoine (pour cette partie) constituant la dite ci-devant ville de St-Henri, lors du démembrement, ci 13455 61			
		solt \$ 14634 31 14634 31			
1888	Nov 15	A Balance due comme susdit — ci \$ 13455 61 laquelle somme étant répartie d'après l'évaluation respective de chacune des trois municipalités, d'après le Rôle d'évaluation, alors en force, lors du dit démembrement dont le total était \$ 3297540.40. suivant la valeur immobilière ci-après, savoir Labille St-Henri " évaluation \$ 1747931.40, sa proportion, ci 7132 40 " St-Céline - do - 1152912.00 - " .ci 6704 40 La Côte St-Antoine - do - 396694.00 " .ci 1618 81 Egal à évaluation totale de \$ 3297540.40 + un total de \$ 13455 61 13455 61			
		Le tout respectueusement (sauf omission) soumis au Conseil de la ville de St-Henri			
		Bureau du Conseil de la dite ville } St-Henri le 15 nov. 1888 } S. H. Le Seur Jr Secrétaire Gén.			
					

P23/E2,62

N° 3526.

Etat détaillé (annexe) du  
de l'évaluation de 1845  
concernant

le Règlement final de la  
question des Immeubles  
de la

ci-dévant Ville St-Henri,  
depuis 1846, lors du démeu-  
rement de la dite ville

au  
15 novembre 1888.

A Désiré J.  
See-Pas-

Adopté par le conseil  
à sa séance du 18<sup>e</sup>  
Décembre 1888

Désiré J.  
See-Pas.

P23/E2,62

DÉCHIRÉ

Ville St Henri, 11 Décembre 1888

au Maire et aux Conseillers {  
de la Ville de St Henri,

Messieurs,

Nous avons l'honneur  
de vous faire rapport, qu'en qualité  
d'auditeurs, nous avons examiné et  
balancez les Comptes de la Ville de  
St Henri jusqu'au 30 Novembre dernier.

Les Recettes, depuis le  
1<sup>e</sup> de Janvier à cette date, y compris  
la balance rapportée de l'année dernière,  
s'élèvent à \$3,532<sup>21</sup>, et les Dépenses,  
pour le même temps, se montent,  
à \$2,329<sup>52</sup>, laissant ainsi en caisse  
une balance de \$1,203<sup>39</sup>; le tout  
~~en fonds et en tout portant~~  
évidit dans votre livre de banque  
à cette date,

Nous avons l'honneur de te,  
Messieurs,

Vos obéissants serviteurs,  
J. S. German

{ Auditeurs

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3527.

Rapport conjoint des auditeurs  
Messrs. Bedford & St. Germain  
des  
Recettes & dépenses de la ville  
de St. Henri au 30 novembre  
1888

Reçu et 18 décembre 1888  
P. P.  
Sec.-Tres.

DÉCHIRÉ

P23/E2,62

St Henri

December 11<sup>th</sup> 1888.

To the Mayor and Councillors

of the Town of St Henri

Gentlemen,

We your Auditors beg to report that we have examined and balanced the Accounts of the Town of St Henri to November 30<sup>th</sup>.

The Receipts from January 1<sup>st</sup> to that date, including the Balance brought forward from last year amount to \$23.532<sup>91</sup> and the Disbursements for the same period were \$22.829<sup>52</sup> leaving a Balance of \$1203<sup>39</sup> which agrees with the Balance to your Credit as shown in your Bank Book at that date.

We are Gentlemen,

Yours respectfully

Thomas J. Bedford  
J. St German 3<sup>rd</sup> Auditors

P23/E2,62

HOTEL-DE-VILLE, }  
3651 Rue Notre-Dame. }  
VILLE DE ST. HENRI:

St Henri, le 19 Février 1888  
à l'Assemblée, claire et à

à M. les Conseillers Fr. Daigneau,  
E. Praille, Louis Doré, M. Beuvot, Ad.  
Piel, Jules Beuvot, Alfred Normandac  
et Antoine Etienne —  
St Henri, Q.

Messieurs,

Vous êtes respectueusement  
priés d'assister à une Sécession de Comité  
Général du Conseil  
de la Ville de St. Henri qui aura lieu  
mercredi (ceci), le 19 courant,  
à 8 heures du soir, très précises.

N'oubliez pas si il vous plaît d'y  
assister.

Votre tout dévoué,

A. L. Léveillé Jr.  
Secrétaire-Trésorier.

SUJET:-

Application de cette loi pour à la  
Caisse de circuit pour pourvoir la  
Ville de St. Henri de forme paupériser  
Trempe

P23/E2,62

Le sursuprimeut fait au  
signe de l'huile d'autre  
et 19 Dec 1888 —  
M. Henri Alfred Légaré  
comptable pour

No 3525  
qui pour servir de  
caisse ferme  
et 19 Dec 1888  
M. Alfred Légaré

Province de Québec, à une session de conseil général  
ville St-Henri des membres du conseil de la ville  
de St-Henri, tenue à St-Henri, au  
lieu ordinaire des séances, mardi,  
le dix-neuvième jour de novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-huit,  
conformément à la loi, à laquelle  
sept sont présents, soit l'assesseur  
cellulaire Néodinard D'agenaïs &  
M. M. les conseillers Mr-Daignau,  
Édouard Daillé, Adolph Kiel,  
Louis Doré, Moïse Beuvier,  
Antoine Ethier et formant un quorum,  
sous la présidence de Mr Léonard;

Il est voté une statuté par  
résolution du conseil,

Léonard est donné d'une requête  
et affirme à l'instance de Denoile  
Alphonse Moquin, fils unique &  
usant de ses droits de la ville de  
St-Henri, pour obtenir la permission  
~~d'instituer une action de la part de~~  
~~lui en effet d'obtenir le permis~~  
de Montréal, à l'effet d'instituer une  
action en forma pauperis contre  
la dite ville pour dommages & ré  
paras par une clôture faite par  
elle sur la terre de l'autre à  
l'effet que Jacob Madore, son  
avocat, soit mis de résister à  
la requête de la dite Alphonse  
Moquin.

P23/E2,62

Moyen ainsi qu'à l'action quelle  
intentera au cas où elle obtiendra  
la conclusion de la dite requête  
Comme sudit —  
Et lassance et lassie —

Allesine p<sup>r</sup> S. Dagnaud  
sec - ptes - mane

N<sup>o</sup> 3524.  
Requête Cacciatore  
Général tenu le 10  
Decembre 1888  
A.P.

See. n  
Re Moyen

Montreal 27<sup>th</sup> Oct/08

To The Mayor & Councillors  
of the Municipal Council  
of the Town of St. Henri  
St. Henri

These presents are to notify  
you that I, the undersigned  
while returning home seeing my  
mother on the night of Tuesday  
last the twenty eighth instant  
fell to the ground by slipping  
on the ice while crossing over  
from the south side of St. James  
Street to the south side, and the  
lamps on the south side of the  
street not being lit, rendered it

impossible for me to see.  
I had to lay up yesterday  
from the effects of the fall  
I had, & feel the effects of it  
yet. - I am gentleman as I am  
a late payer in your municipality  
I am entitled to protection from  
you, while in your neighborhood  
against any accident by the hand  
and means ~~available~~ <sup>available</sup> you to see  
that your lights are properly  
attended to in the future, and  
owing to the illness of my mother I  
am obliged to visit her frequently  
which I can only do at night -  
availing myself of going out with  
the street lamp. I have and returning  
by the return train, but the station  
agent closes the station at nine p.m.

and all those returning  
to the City by the said  
return train, have to wait  
outside in all sorts of  
weather for the said train  
and this should not be &  
therefore I consider it my  
duty to call upon you  
to exercise your influence  
with the said Grand Trunk Railway  
Company in having this latter  
guarantee remedied and  
that without delay.

I am gratified with  
respect yours respectfully,

N<sup>o</sup> 3530  
Hugh Brodie Jr  
27 Dec. 1888  
plainte de claiange.  
Delaware Mtrolfe  
& station du Lime  
Répondre ce 29 Dec 88  
H. Brodie Jr

P23/E2,62

Bureau du Shérif

Montreal le 20 dec. 1888

Recu du Secrétaire-Tresorier de la  
Ville de St-Henri, la liste des  
Grands et Petits Juifs homologués  
par le conseil de la Ville à  
la séance du 18 courant



Théophile Pélänges

pour le Shérif -

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3531.  
Recu du Sheif  
Re  
Liste des grands et petits  
Imis d'après Rôle de  
1888  
Add<sup>n</sup>  
see- Yves.  
Decr 20/88

P23/E2,62

Corporation de la Ville de St-Henri.

HOTEL-DE-VILLE.  
NO. 3651 RUE NOTRE-DAME,

St-Henri de Montréal, le 2 Janvier 1889.

à l'attention de l'Amme et  
à l'attention des Conseillers  
de la ville de St-Henri }  
de la ville de St-Henri }

Messieurs,

Je suis chargé de vous informer  
que par suite d'une résolution des Membres  
de la Commission locale d'Hygiène en date  
du 28 décembre dernier, une allocation  
de \$60. vous est demandée pour payer  
le salaire du Médecin Officier de  
santé du 27 ultimo et la balance  
pour payer diverses petites dépenses  
contractées par la Commission  
dans l'intérêt de la santé publique.

Votre &

Medecine JB

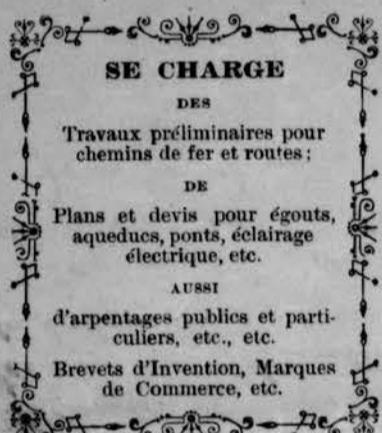
Secrétaire de la Commission

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3532

La Commission locale  
d'hygiène pour une  
allocration de  
\$660. pour payer  
certaines dépenses  
extraordinaire

Reçu  
Le 2 Janvier 1889.  
accordé le 1/1/89



J. EMILE VANIER

(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)

Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

BUREAU: 61 RUE ST-JACQUES,

Téléphone No. 1800

Montréal, 2 Janvier — 1889

A. Lézére Esq  
Sec. Provin  
Collège St. Jean  
P.Q

Monsieur,

Je vous fais parvenir aujourd'hui les profils des rues Octavie et Garrison. J'aurai sur la hauteur à laquelle ces rues devront être élevées après la construction des égouts. Comme j'ai défi l'honneur de l'expliquer à Mme le Maire ceci est indi pensable et les propriétaires sur ces rues devront être avertis en conséquence afin qu'ils ne bâtiennent pas trop bas mais plutôt un peu plus haut au-dessus du sol afin que les éventuelles nouvelles bâties nient au niveau des futurs trottoirs.

Je crois qu'en donnant avis dans ce sens au public on pourra éviter des embarras à la Corporation de la Ville.

Je vous prie aussi Mme le Maire de m'excuse de rappeler au Conseil la question de notre édit-de-l'Assessement. Cette question est de la plus haute importance.

D'ici à 4 ou 5 jours les jeterai à l'un seroit faire et je vous entendrai avec M. M. les Couturiers pour que la réunion d'assesseur soit au moins sur le chantier de la rue St. Jacques. Je vous reprendrai lors de la prochaine réunion.

Ce matin M. M. les Couturiers m'a fait savoir qu'une quarantaine d'hommes se sont réunis pour assister à cette réunion qui a été tenue hier midi à la fin de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être honoré  
Votre tout dévoué

J. Emile Vanier

P23/E2,62

N° 3533.

Émile Vauvry signe  
le 2 Janvier 1889

transmettant les plans  
ou profils des Rues  
Vétulière & Gouare  
faisant pour l'abattage  
à laquelle ces Rues  
devront être élevées après  
la construction des  
écluses dans ce Ruisseau

M. E. V.  
Secrétaire  
prochaine séance -

P23/E2,62

Bertrand  
St Henri Jan 1889

Cher Monsieur

Vous trouverez ci-  
inclus une demande pour  
la charge d'inspecteur des  
canaux d'égouts de la  
ville de St Henri - et  
je vous demanderai com-  
me faveur de la présenter à  
l'assemblée du conseil  
en temps propice et vous  
obligerai votre attention  
Drap. Léonard

P23/E2,62

St Henri Janvier 1889

A son honneur M<sup>e</sup> le Maire et  
Messieurs les Conseillers de la Ville  
de St Henri -

Messieurs.

Le sous-signé présente mon application pour être nommé inspecteur des canaux d'égoûts de la ville de St Henri. Croyant avoir les connaissances rouillées et les aptitudes pour remplir la charge d'inspecteur des canaux, je soumets très humblement ma demande, à Messieurs les membres du Conseil de la Municipalité de St Henri, espérant que la présente demande sera prise en considération.  
Je demeure Votre très humble serviteur

Napoléon Sénéchal

St Henri

No 9 Rue Agnes

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3534,

Application de l'apôleau  
Sénecal pour la charge  
d'inspecteur des canaux  
d'eaux de la ville

Janvier 1889

R. J.  
Sec. Sec.

P23/E2,62

P. E. Normandeau,

Notary Public.

Commissioner & Justice of the Peace  
for District of Montreal,  
Conveyancer & Commissioner for  
Ontario & Manitoba.

90 St. James Street,

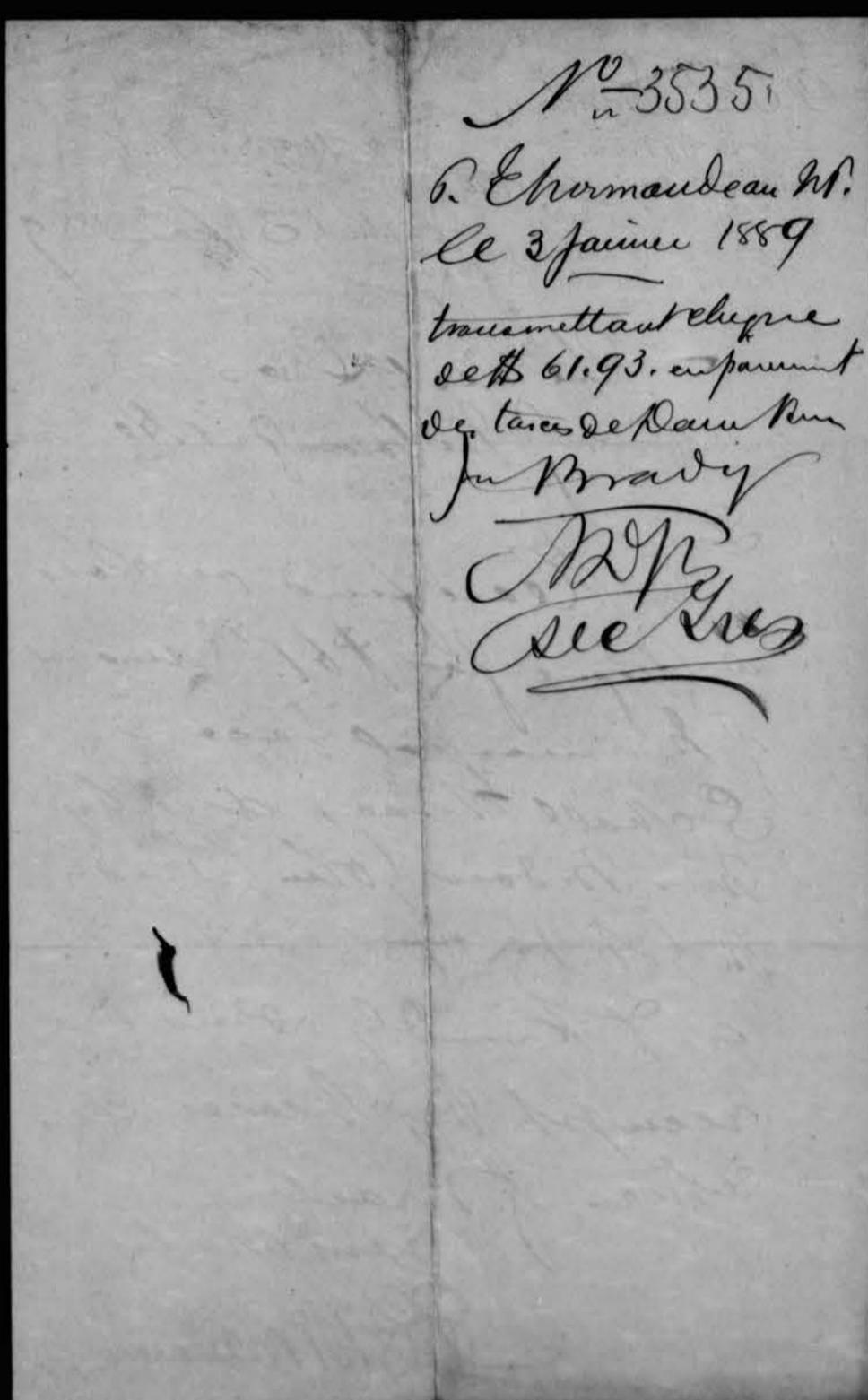
Montreal, 3 Jan 1889  
*A. Deseney*

The Seely Tax  
of the Town of St Henry

Sir. Please find enclosed  
a Receipt for \$61.<sup>93</sup> amount  
of Municipal Taxes &  
School Taxes due by  
Mrs. Middow John Brady  
on lot No 1956 at Leprosten  
and kindly send me  
receipt by bearer or  
return of mail

*Yours truly*  
*P. E. Normandeau*

P23/E2,62



P23/E2,62

GEOFFRION, DORION, LAFLEUR & POIRIER,  
AVOCATS,  
MONTREAL.

C. A. GEOFFRION, C. R. J.-BTE. LAFLEUR,  
A. DORION, T. POIRIER.

Montreal, 3 Juin 1889

A. La Corporation de la Ville St-Henri.

Monsieur Le Maire -

Nous sommes chargés de la part  
de Mr Eugène Guay, de poursuivre la Cor-  
poration de la Ville de St-Henri en re-  
convention de la somme de \$ 25.<sup>00</sup> de  
dommages pour lui avoir arrêté l'eau né-  
cessaire à l'approvisionnement de  
sa manufacture ou boutique, & en  
répétition des derniers qu'il a payés  
en trop & sans protest, sur son compte  
où la dite ville lui chargeait plus cher  
que le prix fixé par la Cédule A du Règle-  
ment B 20 de la dite ville, pour le  
dit approvisionnement d'eau -

& demandons que cette réclamation  
ne soit réglée immédiatement à la  
satisfaction de notre client, nous  
procédrons suivant vos instructions  
vos obéissants & obligeants  
Géoffrion Dorion Lafleur Poirier

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3536

Sign Jeoffr<sup>m</sup> & cie  
Montreal Janv<sup>r</sup> 1889

Ajustation de \$ 25.00  
suite sign quay -

A. D. P.  
for Tres

Province de Québec  
Ville St. Henri —

Je L'esielle Vian domicilié en la ville de  
St. Henri, comté d' Hochelaga, dans le district  
de Montréal. Jure que je remplirai bien  
et fidèlement mon devoir envers Notre  
Sauveraine Dame la Reine, comme constable  
spécial pour la dite Ville de St. Henri, sans  
faveur ni partialité, malice ou mauvaise  
volonté, que je ferai tout mon possible  
pour faire maintenir la paix et le bon  
ordre, et que je prie Dieu pour toutes offenses  
contre la personne et la propriété des  
Sujets de Sa Majesté; et que, tant que je  
demeurerai en exercice, j'effectuerai au  
meilleur de ma Capacité et connaissance  
tous les devoirs de ma charge conformément  
à la loi, et a déclaré ne savoir signer <sup>et fait le</sup> my  
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assumente devant moi, à  
St. Henri, comté et district susdits ce  
2<sup>e</sup> jour de Janvier 1889 ~  
Y. Dagenais Maire de la  
dite Ville de St. Henri & H. Ex. officio

L'esielle <sup>sa</sup> Vian  
marqué

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3537.  
Eustache Vien, sa  
Prestation de Serment  
comme Caissier spécial  
pour la Ville St-Henri.  
le 7 Janvier 1889.

A.D.R.  
sec. Secr.

P23/E2,62

CHAS. A. HANSON,

SECRETARY TREASURER.

HANSON BROS.

Accountants, Auditors, &c.

MONTREAL.

CORPORATION OF THE VILLAGE OF COTE ST. ANTOINE.

178 ST. JAMES STREET,

Montreal 9th January 1889

A. DeSeve Jr. Esq.

Secretary Treasurer

365 Notre Dame Street

St Henri

Dear Sir/

REMOVED TEMPORARILY TO  
MECHANICS' INSTITUTE BUILDING  
COR. ST. JAMES & ST. PETER

I beg to acknowledge the receipt of your favor of the 19th ult. enclosing copies of certain resolutions passed by your Council on the 18th ult. concerning the proportion due by this Corporation in the matter of the Le Meime liability and also certain instructions and statements referring to the same matter.

Your correspondence was submitted to the Council at the last regular meeting and I am instructed to say that this Council accepts the award and is willing to adopt such measures as may be necessary to discharge the same.

Our Solicitor however advises us that under certain Articles of the Municipal Code it is competent for your Council to pass a By-Law levying the tax, and we shall be glad to know whether it is your intention to adopt this method.

Kindly advise us and oblige

Yours very truly

*Edwin Hanson/*  
Asst Sec., Treas.

P23/E2,62

N° 3538.

Le Conseil de la Côte  
St. Antoine acceptant  
le paiement des acomptes  
pour l'Ute Refund  
de la question des  
Tremblets.

Le 29 Janvier 1869

et huit

Le conseil de la Côte  
St. Antoine acceptant  
le paiement des acomptes  
pour l'Ute Refund  
de la question des  
Tremblets.

Le 29 Janvier 1869

et huit

A. Gagnon, Secrétaire

Secrétaire à la Ville

Archives 1109

P23/E2,62

Grand Trunk Railway of Canada.  
Superintendent's Office  
Montreal. Jan'y 1889  
at St. Henri.

Dear Sirs

In compliance with  
the request contained in  
your favor of Decr. 29<sup>th</sup>, I now  
beg to inform you that  
instructions have been  
issued that the station  
at St. Henri is to be kept  
open until after the passage  
of the 9.50 pm. train for  
Montreal.

Yours truly  
Expedited

A. Desève Esq. Jr. Superintendent  
Decy. Board  
St. Henri

P23/E2,62

N<sup>o</sup>. 3539.

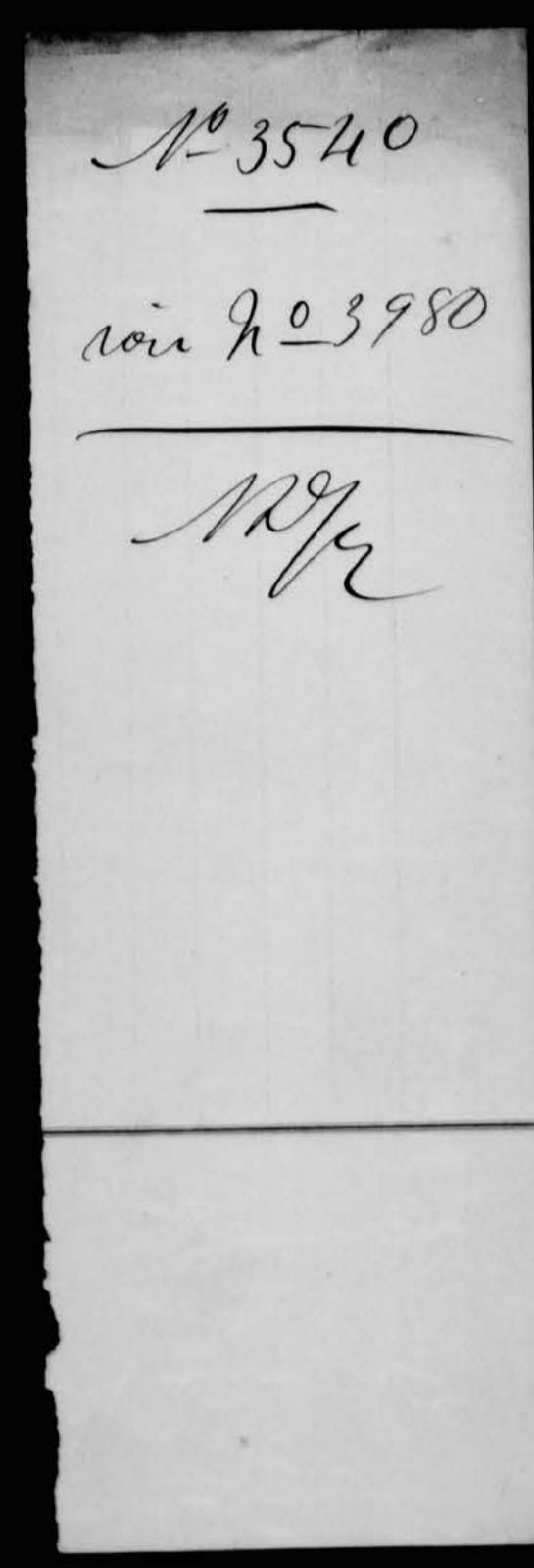
La Cie. du Grand Tronc.  
Le 1 Janvier 1889

"Italian des 1<sup>er</sup> Heure restera  
ouverte jusqu'au 9. 50. P.M.  
à l'avoir

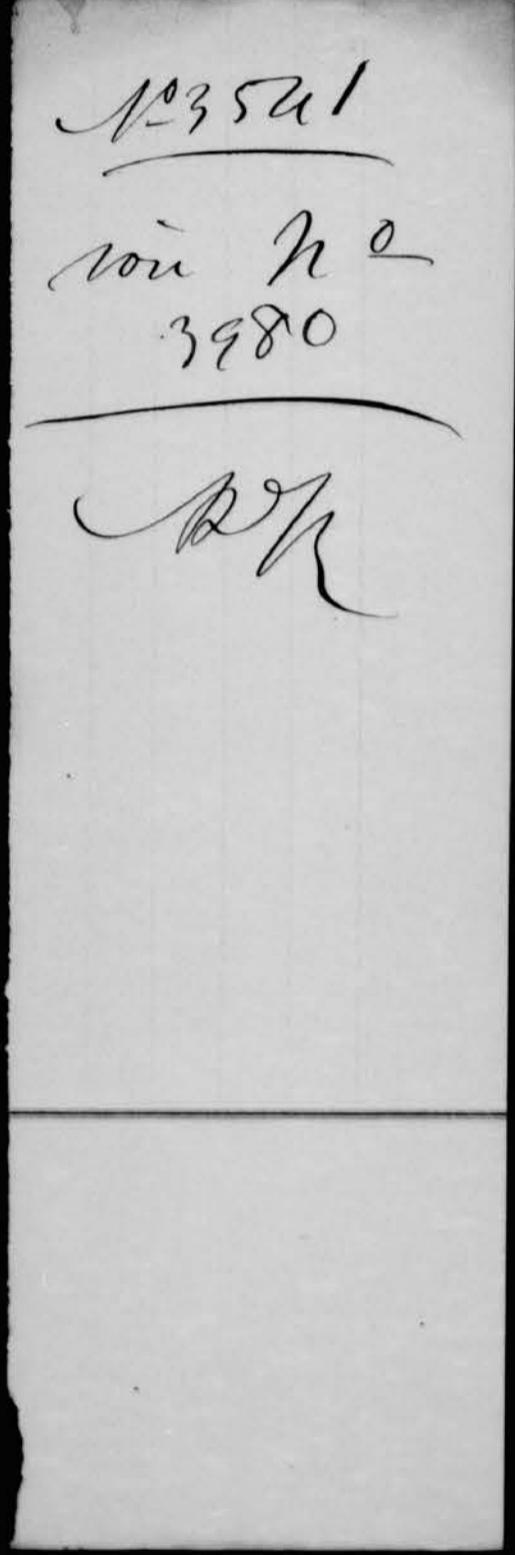
Reçue ce 10 Janvier 1889.

~~Asse - Gies~~

P23/E2,62



P23/E2,62



P23/E2,62

Corporation de la Ville de St-Henri.

HOTEL-DE-VILLE.

NO. 3651 RUE NOTRE-DAME,

St-Henri de Montréal, le 16 Janvier 1889.

à Ferdinand Dagenais, Écuyer  
St-Henri. C~ }

Monsieur,

Avis spécial vous est donné  
par moi soussigné, qui à une assemblée  
générale des électeurs municipaux de la  
ville de St-Henri, tenue à St-Henri, en la  
salle de l'Hotel-de-Ville, Lundi, le qua-  
torzième jour de Janvier courant, vous  
avez été élu Maire de la dite  
ville de St-Henri, pour l'année courante,  
conformément à la loi.

Fait en duplicata et donné à St-Henri,  
le dit 16 Janvier 1889.

A. Hélie

Sec-Yves et

Ex-officio. Président de l'élection

Province



P23/E2,62

Province de Québec } Je sois signé Jules Beaubearuf Constat  
Ville de St-Henri } ble Special de la Ville de St-Henri et  
résidant en la dite Ville de St-Henri certifie  
par les presents et fais rapport sous mon  
serment d'officier que le dix septième jour de  
Janvier courant ente dix heures et douze heures  
de l'avant midi, j'ai signifié à M<sup>r</sup> Ferdinand  
Dagenais, bûcher maire, mentionné dans le  
present avis Special, un duplicata d'celui  
d'autre part, en parlant et enclaiant le dit  
Duplicata, à une personne raisonnable de sa  
famille à son domicile dans la Ville de St-Henri.  
En foi de quoi j'ai signé et donné  
le present rapport pour servir et veloir ce que  
de droit.

St-Henri le 17 Janvier 1889  
Jules Beaubearuf  
Constable Special

N<sup>o</sup> 3572.  
avis d'élections à  
Mairie à M<sup>r</sup>  
Ferdinand Dagenais  
—  
le 16 Janvier 1889  
A St-Henri P.  
Rec-Reservé

P23/E2,62

Téléphone 146a

Corporation de la Ville de Sainte-Qunégonde.

HOTEL DE VILLE,  
224 Rue Workman,

Ste-Qunégonde, 16 Janvier 1889

A Désiré Cor  
sec. Pres.  
Ville St. Neuve.

Monsieur

La rue St Jacques étant obstruée  
dans notre Ville par la construction de  
vos canaux d'égout, vous servira-t-il  
pour le détourner un chemin d'accès  
à travers les lots vacants voisinant  
cette rue

Par ordre

G. J. Dickarne  
ACF

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3545.  
L'exc. des t<sup>te</sup>s de la  
le 16 Janvier 1889  
pour l'ouverture d'un  
chemin d'hiver à côté  
de la Rue Bonaventure  
bloqué par les travaux  
d'égouts &

M. P.  
Secrétaire

P23/E2,62

Téléphone 1464

Corporation de la Ville de Sainte-Cunégonde.



HÔTEL DE VILLE,  
224 Rue Workman,

Ste-Cunégonde, 16 Janvier 1889

A Désiré Cyr  
sec. Pres.  
Ville St-Henri

Monsieur

Jesuis Antoine far ce Conseil  
à vous demander si vous voudriez nous  
faire parvenir une copie de la reddition  
des comptes fait en 1877 lors de la sé-  
paration des deux municipalités.

Ce Conseil devrait faire un  
règlement final de toutes les vieilles  
réclamations en litige.

Par ordre  
St. Duchesne  
ACR

P23/E2,62

N<sup>o</sup> 3544  
L<sup>e</sup> See - Rec. des 1<sup>re</sup> Comptes  
16 Janvier 1889  
Demandant copie de la  
reddition de comptes  
en 1844 &  
R.P.  
See P.S.  
Réprouvée 30/1/1889  
M.P.  
See P.S.

P23/E2,62



P23/E2,62

Corporation de la Ville de St-Henri.

HOTEL-DE-VILLE.  
NO. 3651 RUE NOTRE-DAME.

St-Henri de Montréal, le 23 Janvier 1889-

Messieurs  
Renoussaint J. Acquin  
et Louis Brisbois  
St-Henri de Montréal }

Messieurs,  
Avis spécial vous est donné par  
moi, soussigné, que par suite des élections municipales  
de la Ville de St-Henri, tenues le vingt et unième  
jour de Janvier courant. (1889) vous avez été  
désormais élus Conseillers Municipaux pour représenter  
le Quartier St-Henri, dans la dite Ville de St-Henri.

Fait en triplicata et donné à St-Henri,  
sous mon serment & le sceau de la Corporation, les  
jours, mois et an susmentionnés.

A. Deslaurier Jr  
Sec- tris. et Ex-Officio  
Président des dites Élections

Province



P23/E2,62

Province de Québec. Je soussigne Jules Beauchamp, Comptable  
Ville de St-Henri, Special de la Ville de St-Henri, et résidant en la  
dite Ville de St-Henri, certifié par les presents et fais  
rapport sous mon serment d'office, que le Vingt-  
troisième jour de Janvier courant, entre onze heures  
et une heure de l'après midi, j'ai signifié aux  
Conseillers Municipaux mentionnés dans le présent  
avis Special, un triplicate d'icelui d'autre part,  
en parlant et en laissant les dites pièces, à une  
personne raisonnable de chacun de leur famille  
à leur domicile respectif, en la dite Ville de St-Henri.  
En foi de quoi, j'ai dressé et donné le présent  
rapport pour tenir et valoir ce qu'il contient.

S<sup>t</sup>-Henri, le 23 Janvier 1889.

Jules Beauchamp  
Comptable Special

N<sup>o</sup>. 3546.  
avis d'élections  
de Conseillers à  
l'Asp. Commune et  
St-Henri.  
Prochaines  
élections Janvier  
1889. P. Joffre  
secrétaire

P23/E2,62



## Ville de St. Henri.

Ferd. Dagenais. (Maire, et M. M. Louis  
Dore, Emile Faillé, Adolphe Piel Agée  
Benoit, Joseph Paquette, Louis Depoers,  
Yosseant Aequine et Louis Brisebois.)

Tous Conseillers Municipaux.

Messieurs,

Avis Spécial vous est donné par le soussigné,  
Alex. Desiré, Jr., Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de  
la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
ordinaire des Séances du Conseil, Jeudi, le vingt-quatrième  
jour du mois de Février, mil huit cent quatre-vingt-neuf  
à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
les sujets suivants, savoir :

1. Rapport du President Sure élections  
Municipales tenues les 14 et 21 Février 1889.

2<sup>e</sup>. Confirmation de l'engagement du Pompier-  
bourcier Vian, fait par Mr Létellier, le  
Cinq Février courant

3. Nomination du Maire Suppléant pour  
l'année courante.

4. Formation des Comités permanents  
du Conseil pour l'année courante -

Donné à St Henri, sous mon seing, ce vingt-troisième  
jour de Février - 1889. A. Desiré Jr.  
Secrétaire-Trésorier.

Province

Province de Québec  
Ville de St-Henri

Je soussigne Jean M. Massy, boulanger spécial et chef de police de la Ville de St-Henri, et résidant en la dite Ville de St-Henri, certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'officier que le vingt troisième jour de Janvier courant entre deux heures et quatre heures de l'après midi, j'ai signifié à M. le maire et à M. M. les Conseillers mentionnés dans le présent avis spécial à chacun d'eux un double d'écrit d'autre part, en parlant et en laissant le double de M. M. Octolphe Riie & Louis Dépocas d'eux mêmes en personne en la Ville de St-Henri, et en parlant et laissant le double de M. le maire M. Dagenais et de M. M. les boulanger L. Doré, Simon Heille, Joseph Vaquette, Louis Briebois, Aggie Benoit et G. J. Daquin, à une personne raisonnable de chacun de leur famille à leur domicile respectif en la dite Ville de St-Henri -

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir & valoir ce que de droit -

St-Henri, le 23 Janvier 1889

J. M. Massy

Chef de Police et  
Boulanger Spécial

N° 35748.  
avis de dessau spécial  
du conseil pour le  
24 Janvier 1889  
l'affaire des  
élections  
municipales  
à St-Henri  
sec stes